

*À la lumière des chiffres astronomiques faisant état du niveau de consommation et des problèmes de surendettement qui en découlent, nous mettons généralement l'accent sur les dangers d'une telle situation collective. Pourtant, les participantes à l'enquête Jeunes femmes et argent, ne s'en préoccupent pas outre mesure. Elles semblent plutôt vivre au jour le jour...*

# Jeunes femmes et argent

Une histoire paradoxale

Centre d'intervention budgétaire et sociale  
de la Mauricie

---

## ***Jeunes femmes et argent : une histoire paradoxale***

**Éditeur**



**274, rue Bureau, Trois-Rivières (Québec) G9A 2M7**

**Téléphone : (819) 378-7888/Télécopieur : (819) 376-6351**

**Courriel : [www.cibes-mauricie.ca](http://www.cibes-mauricie.ca)**

**Auteurs**

**Bertrand Rainville**

**Virginie Rainville**

**Collaborateurs**

**L'équipe de travail du CIBES**

**Révision**

**Ginette Demeule**

---

La production de cet ouvrage a été rendue possible grâce à  
l'Office de la protection du consommateur

---

ISBN : 2-922-529-29-0

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1<sup>e</sup> trimestre 2013

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 1<sup>e</sup> trimestre 2013

## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu participer à cette recherche et ce, bénévolement. Sans elles, il n'aurait pas été possible de mener à bien ce beau projet.

Tout d'abord nos précieuses collaboratrices qui ont travaillé à former des groupes de femmes pour les groupes cibles : Mme Marthe Tétreault, coordonnatrice du Centre Ressources Naissance, Mme Luce Provencher, psychoéducatrice du Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy et Mme Lise Ouellet, travailleuse sociale au Service d'animation sociale et communautaire du Cégep de Trois-Rivières.

Ensuite, toutes les femmes qui se sont déplacées et qui ont donné de leur temps pour participer aux rencontres de groupes. Leur ouverture et leur participation active nous ont donné beaucoup de matériel permettant de faire avancer notre réflexion.

Nous sommes également reconnaissants envers les cinq femmes qui ont eu la générosité de nous ouvrir la porte de leur maison et de leurs finances familiales à l'occasion des rencontres individuelles. C'est d'autant plus apprécié que nous savons à quel point il peut être difficile d'aborder les questions financières.

Merci aux membres de l'équipe du Centre d'intervention budgétaire et sociale (CIBES) de la Mauricie qui se sont impliqués dans toutes les étapes du projet.

Enfin, un remerciement spécial à l'Office de la protection du consommateur qui a rendu possible la réalisation de cette étude en finançant l'ensemble du projet.

***Jeunes femmes et argent :***  
***Une histoire paradoxale***

**Table des matières**

<b>1. Présentation.</b>	p.1
<b>2. Définitions.</b>	p.3
<b>3. Rencontres de groupes</b>	p.6
• Jeunes femmes n'ayant jamais vécu en couple	
• Jeunes femmes vivant en couple sans enfants	
• Jeunes femmes vivant en couple avec enfants	
• Conclusion de ces rencontres.	
<b>4. Rencontres individuelles avec des femmes en couples</b>	p.19
• Couple 1 : le 50/50, mais...	
• Couple 2 : la simplicité... sans le volontarisme	
• Couple 3 : l'insatisfaction assumée...	
• Couple 4 : des rôles bien adaptés	
• Couple 5 : une situation bien trouble	
• Conclusion de ces entretiens.	
<b>5. Synthèse et principales constatations.</b>	p.33
<b>6. Conclusion générale et analyse.</b>	p.36
<b>7. Perspectives.</b>	p.40
<b>8. À propos de notre approche : méthodes et concepts.</b>	p.43
<b>Annexes : les fiches techniques, tableaux et questionnaires.</b>	p.47
<b>Bibliographie.</b>	p.60

## Présentation

Le rapport que nous présentons aujourd'hui s'appuie sur une enquête réalisée à l'occasion de cinq séminaires et de cinq rencontres individuelles. Deux groupes de cégépiennes ainsi que deux autres groupes d'étudiantes adultes ont participé aux rencontres. Nous avons divisé ces groupes également entre les jeunes femmes vivant en couple et celles qui n'avaient pas encore vécu l'expérience. Ces rencontres réunissant vingt-six jeunes femmes, étudiantes au CÉGEP ou au Centre d'éducation aux adultes (CEA), ainsi qu'un dernier groupe du Centre Ressources Naissance rassemblant quatorze jeunes mères. Nous avons de plus interrogé cinq jeunes femmes, mères de famille, en entrevue individuelle. Les étudiantes bénéficiaient de prêts ou d'allocations d'Emploi Québec, alors que les dix-neuf mères de famille vivaient en couple avec des conjoints sur le marché du travail.

Nous cherchions, auprès de ces interlocutrices, à comprendre, à propos des questions financières, le rapport qu'elles souhaitent entretenir avec leur futur conjoint lorsque la situation se présentera, ou celui qui s'est établi, si elles sont déjà en couple. D'où viennent les influences, quel rôle les parents jouent-ils dans l'éducation de leurs enfants à propos des questions financières ?

Plusieurs autres questions sous-tendaient notre démarche. Parle-t-on facilement des questions d'argent dans les couples modernes ? Quel est le niveau de connaissances des participantes à notre enquête à propos du cadre légal régissant le mariage et l'union libre ? Est-ce que les modes d'organisation des nouveaux couples sont bien adaptés à la réalité d'aujourd'hui ? Quels sont les rapports financiers entre conjoints ? Jusqu'où l'individualisme et l'autonomie financière peuvent prévaloir dans un couple, particulièrement à l'arrivée du premier enfant ?

Toutes ces questions ont été fouillées lors des rencontres de groupes et des entrevues individuelles.

Au départ d'ailleurs, nous envisagions une recherche toute simple, visant à initier une discussion sur les questions d'argent avec une clientèle qu'il nous semblait importante de sensibiliser et qui nous apparaissait assez négligée sur ces questions par le système scolaire. En cours de route cependant, nous nous sommes laissés imprégner tant par le contenu des réponses offertes par les participantes que par les situations rencontrées. En procédant de la manière dont nous

l'avons fait, nous avons, sans le chercher spécifiquement, créé des situations dynamiques et significatives. Très inspirantes. C'est pourquoi, malgré les moyens limités mis à notre disposition, nous avons jugé nécessaire d'élaborer un rapport beaucoup plus consistant que celui prévu initialement.

Déjà, les premières impressions nous conduisaient à croire que nous soulevions une problématique fort intrigante. Ainsi, au départ, s'agissant de jeunes femmes n'ayant pas encore vécu en couple, nous leur posions des problèmes à propos desquels elles n'avaient pas vraiment réfléchi. Nous avons pu alors mesurer combien elles étaient peu préparées à vivre une situation qui, pourtant, allait les confronter dans un délai assez court. Pour la plupart, elles font confiance à la vie... et à leur futur conjoint. À croire qu'elles n'avaient jamais discuté de ces questions dans le cadre familial ou à l'école. Elles étaient d'ailleurs assez ignorantes de la situation financière de leurs parents même si, dans la plupart des cas, elles croyaient que leur rapport de couple, sur cette question, était assez harmonieux. Donc, presque aucune connaissance concrète et des modèles parentaux plutôt confus, évanescents voire, inexistantes ou incompréhensibles.

Il est manifeste néanmoins que l'autonomie constitue l'essence même de leur système de valeurs. Cette affirmation se vérifie particulièrement chez les jeunes femmes vivant en couple sans enfant. Celles que nous avons rencontrées étaient toutes aux études et vivaient plutôt difficilement leur rapport de couple marqué nécessairement par une différence, souvent importante, de revenus. En termes clairs, elles devaient accepter de vivre, en partie, au crochet de leur conjoint. Finalement, celles vivant en couple avec enfants ne semblaient pas éprouver ce sentiment de dépendance même si, dans les faits, elles contribuaient moins aux dépenses du ménage.

Bien sûr, le fait d'avoir interrogé quarante-cinq jeunes femmes, ne nous autorise pas à généraliser les résultats d'une telle démarche. Pourtant, nous sommes enclins à croire qu'ils sont significatifs. Ils nous permettront de proposer des lieux de réflexion et des modes pédagogiques bien adaptés à une clientèle qu'il suffit de placer en situation pour qu'elle se mette à réfléchir de manière dynamique et constructive.

## Certaines définitions

Pour aborder les questions reliées aux couples, nous devons préciser certaines définitions dont celles concernant les types de contrats accessibles aux conjoints. Ensuite, puisqu'il faut délimiter les méthodes budgétaires et les modes d'organisation que les couples se donnent, nous avons choisi, dans le langage courant, des notions claires qui permettraient à nos interlocutrices de s'y retrouver et à nos lecteurs de comprendre aisément ce dont nous parlons.

D'abord, il nous faudra distinguer l'union de fait, l'union civile et le mariage. Au Québec, les conjoints de fait n'ont aucun droits légaux, sauf pour le Régime de rentes du Québec (RRQ), en cas de décès et à certaines conditions. Le mariage, dans un lieu de culte ou au Palais de justice, et l'union civile comportent exactement les mêmes droits (patrimoine familiale, succession, etc.), la seule différence concerne le type de contrat ; l'union civile se déroule et se dissout devant notaire. Mais, puisque les notaires peuvent aussi célébrer des mariages, il n'y a, finalement, aucune différence.

Cependant, en ce qui concerne les conjoints de fait, lors de notre enquête, nous avons couru le risque que l'affaire « Lola » rende caduque la définition de l'*union de fait* qui, juridiquement, ne comporte aucun droit. La *Cour suprême du Canada*, dans un jugement critique, le 18 janvier 2013, a tout de même confirmé cette condition de *non-droit* pour ceux et celles qui vivent en *union libre*.

Par ailleurs, pour désigner les modes d'organisation budgétaire que se donnent les couples, nous avons plusieurs choix. Nous avons opté pour la simplicité et la précision en choisissant les trois modes suivants : le « 50/50 », le « prorata » et le « pot commun ». Nous discuterons de méthodologie à la fin de ce rapport, mais convenons que cette nomenclature est facile à comprendre et qu'elle correspond très concrètement à la réalité de la plupart des couples modernes. Dans le partage moitié-moitié (50/50), chacun des conjoints assume la moitié des dépenses indépendamment de son revenu. C'est paradoxalement le mode le plus inégalitaire des trois.

Le prorata consiste à séparer les dépenses en fonction du revenu de chacun. Ce mode est privilégié, dans son principe même, sinon par les couples eux-mêmes, du moins par de nombreux intervenants budgétaires ou sociocommunautaires en matière de counseling social et

familial. C'est la méthode la plus équitable à partir du moment où chacun des conjoints tend à préserver une certaine autonomie et un espace de liberté par rapport à l'autre.

Finalement, avec le *pot commun*, il s'agit de tout partager, revenus comme dépenses. Nous verrons dans ce qui suit, que ce modèle s'imposera chez la plupart des jeunes femmes en couple que nous avons rencontrées. Et c'est également ce que plusieurs études tendent à démontrer. Cependant, il n'existe aucune forme à l'état pur. Dans la plupart des cas rencontrés nous assistons plutôt à un amalgame de toutes ces approches.

Une fois le mode d'organisation établi, il faut voir, concrètement, si nos participantes écrivent leurs dépenses, et si elles font un budget. Nous allons dresser, avec elles, lors des rencontres individuelles, une prévision budgétaire mensuelle. Théoriquement, un budget familial est composé de quatre grands types de dépenses : mensuelles, hebdomadaires, annuelles (de plus en plus ces dépenses se paient aux mois, comme l'immatriculation et le permis de conduire, certaines assurances, même les taxes municipales) et celles que nous ne pouvons évaluer qu'annuellement (ameublement, entretien, vêtements, réparations d'auto, événements divers, etc.). Au cours de nos entrevues individuelles, nous avons surtout tenu compte des deux premiers types. Puis, lorsque nous utiliserons la notion de dépenses annuelles, elle correspondra aux deux autres types.

Bien sûr, nous sommes conscients que pour identifier clairement les problèmes, le cas échéant, il nous aurait fallu approfondir bien davantage. Que ce soit à propos de toutes ces dépenses effectuées en cours d'année, que la plupart d'entre nous seraient bien en peine de quantifier, ou qu'il s'agisse d'endettement, nous recherchions un ordre de grandeur (hypothèque, prêt-auto) plutôt que d'identifier à tout prix ce que nos interlocutrices préféreraient garder confidentiel.

De plus, toujours à propos de la manière dont s'effectuent les dépenses, surtout lorsqu'il s'agit de couples, la potentialité de conflit (l'individu négocie aussi avec lui-même, bien sûr) réside communément dans les choix de la vie quotidienne, hebdomadaire devrions-nous dire, et dans la manière dont se prennent les décisions concernant les achats importants. Il arrive fréquemment, en effet, que l'un ou l'autre des conjoints effectue des dépenses, subrepticement anodines la plupart du temps, qui coulent le budget de dépenses hebdomadaires (nourriture,

essence, loisirs, etc.) ou, pire, qui se retrouvent sur la carte de crédit. D'autre part, les achats importants, l'achat de tel type d'auto plutôt que tel autre, par exemple, peuvent facilement devenir sources de conflits puisque le penchant de l'un risque de brimer les priorités de l'autre.

Nous ne reviendrons pas sur ces explications, mais il est nécessaire de les garder en tête, sous peine de ne rien comprendre aux explications de nos interlocutrices. L'administration du budget familial comporte ses règles, des règles simples, mais immuables. Il est composé de deux colonnes qui doivent s'équilibrer et, lorsque ce n'est pas le cas, il faut chercher les interférences qui n'ont généralement rien à voir avec les chiffres, avec le fait de savoir compter.

## Chapitre 1 Rencontres de groupes

Nous voulions observer trois types de situations qui nous permettraient de circonscrire et de confronter les choix de vie commune de nos participantes. Partir d'un idéal type, pourrions-nous dire, élaboré par elles, et voir dans la réalité du couple si cela est réalisable. D'où le premier groupe constitué d'étudiantes n'ayant jamais vécu en couple, dont les participantes étaient appelées à révéler (peut-être même à construire) un certain imaginaire. Quant à la deuxième cohorte, la réalité de ces jeunes femmes en couple sans enfant, s'avère assez difficile à vivre à cause particulièrement, nous le verrons, de la disparité de revenus avec leur conjoint. Finalement, dans le troisième échantillon, les jeunes femmes avec enfants, le quotidien prend un cours plus harmonieux.

Sans que nous l'ayons nécessairement imaginé ainsi, en sélectionnant ces catégories et en procédant systématiquement comme nous l'avons fait, nous avons mis à jour une progression presque naturelle marquée par une situation intermédiaire (celle des jeunes femmes sans enfant) assez délicate et incertaine.

Les regrouper, pour mener une discussion sur un sujet somme toute assez personnel, répondait à l'un des objectifs essentiels de notre projet de recherche : élaborer un syllabus de cours destiné justement à cette clientèle jeune et en âge de s'établir en couple.

Nous cherchions à savoir également comment les questions d'argent se posent pour elles, si même elles se posent. Tous les jeunes, à partir de l'adolescence, même avant, font l'objet d'une intense propagande, qui leur est spécifiquement destinée, et qui, dans le cadre socioculturel des sociétés dites avancées, confine chacun dans un champ de consommation effrénée et fortement individualisée. A priori, ces valeurs individualistes peuvent confronter d'autres valeurs sur lesquelles se fonde la vie en couple. En termes clairs, jusqu'où l'individualisme, qui semble une donnée évidente pour tout le monde, imprègne la vie en couple et quel mode d'organisation particulier induit-il ?

Quant à la méthode utilisée lors de ces rencontres, nous leur avons passé un questionnaire destiné à cerner leurs connaissances au sujet de leurs droits et à amorcer la discussion à propos du mode idéal d'organisation financière lorsqu'on vit en couple. Il s'agissait, sur cette base, d'animer la discussion à l'aide d'un scénario type, le même pour tous les groupes.

### **1) Jeunes femmes n'ayant jamais vécu en couple**

Nous avons rencontré deux groupes, l'un au Cégep (9) et l'autre (4) au Centre d'éducation aux adultes (CEA). Des jeunes femmes âgées entre 17 et 21 ans pour le premier groupe et entre 18 et 23 ans pour le deuxième. Nous l'avons souligné plus haut, nous leur posons des problèmes auxquels elles n'avaient pas vraiment réfléchi. Leurs réponses aux questions posées par l'animatrice n'en étaient pas moins spontanées et relativement tranchées. Les deux groupes ont fait preuve d'un très bon dynamisme et les discussions ont évolué à un rythme soutenu.

Si, pour les Cégépiennes, les modes d'organisation idéaux du partage des dépenses varient beaucoup, les participantes de l'autre groupe sont unanimes à favoriser le 50/50. Dans les deux groupes on est conscientes de la fragilité d'une première relation de couple et il vaut mieux ne pas s'engager trop financièrement (achat de meubles en commun, par exemple) avant de savoir si la relation sera durable. S'il y a vie commune, évidemment, les dépenses conjointes de loyer, nourriture et comptes du mois doivent être partagées également (50/50) pour la plupart, ou équitablement (prorata) pour certaines. Les cégépiennes introduisent ici les questions d'amour et de confiance. Pour elles, les choses doivent se faire naturellement et avec le temps.

Lorsqu'on les confronte à une éventuelle situation de couple où le revenu de leur conjoint est plus élevé, les cégépiennes tergiversent en parlant encore une fois d'amour, de confiance et en introduisant le dialogue ; l'autre groupe est formel : « il travaille, alors il peut avoir plus d'argent, c'est normal. » Bien sûr, dans ce dernier groupe, on est conscientes de la difficulté, mais « elles n'ont pas le goût de lui devoir quelque chose ». À l'inverse, cependant, si elles gagnent davantage que leur éventuel conjoint, les positions plus nuancées du premier groupe persistent. Les cégépiennes ont même de la difficulté à se représenter une telle situation tellement l'idée que les hommes gagnent davantage est bien ancrée. Si elles gagnent plus, et que leur conjoint fait son possible pour donner ce qu'il peut, elles assumeront plus de dépenses. Dans l'autre groupe, on tient toujours le 50/50, même si elles sont très disposées à « gâter » leur conjoint, en lui payant le restaurant, par exemple. Finalement, le dernier scénario proposé à leur réflexion concerne les dettes du conjoint éventuel. Unanimement, elles n'ont pas à assumer ses dettes. Logiquement,

cependant, comme pour leurs réponses aux autres questions, les cégépiennes sont moins radicales. Elles seraient disposées à payer un peu plus sur les dépenses courantes à la condition, bien sûr, que les dettes aient été contractées de manière responsable, et avec l'espoir d'un retour d'ascenseur dans l'éventualité du scénario inverse.

Puis, nous avons cherché à savoir si elles avaient un modèle, parental ou autre, qui les influence positivement ou négativement. Si les parents ont une certaine influence, c'est davantage sur le plan du dialogue et de la bonne entente qu'ils ont réussi à installer que d'une manière concrète. Ce tableau idyllique se fissure quelque peu lorsque certaines témoignent du divorce de leurs parents et d'autres, du rythme de consommation de ceux-ci ; elles ne veulent pas reproduire ce modèle (nous n'en saurons pas davantage car les témoignages s'enchaînent et nous ne voulons pas personnaliser les discussions).

En ce qui concerne la question de savoir s'il est facile de parler d'argent, elles affirment que oui, du moins avec leurs amis davantage qu'avec leurs parents. Lorsqu'elles en parlent entre elles, elles n'hésitent pas, par exemple, à refuser une sortie et expliquer que c'est par manque d'argent. Elles sont néanmoins conscientes que certaines difficultés peuvent apparaître dans un couple à propos des dépenses considérées comme non *essentiels*. Une participante témoigne du fait que son ami de cœur est assez irresponsable financièrement et que cela deviendrait certainement un sujet de discorde s'ils vivaient ensemble. Les autres participantes écoutent attentivement...

Dans la même logique, elles pensent qu'il vaut mieux parler d'argent avant de s'installer en couple. C'est un passage obligé et il faudra également s'ajuster au fur et à mesure que le temps avancera. D'ailleurs, selon elles, plus le couple progressera, plus ce type de discussions deviendra naturel.

À la question de savoir si on dit tout, s'il faut mettre les chiffres sur la table, on répond positivement avec certaines nuances. On peut être approximatives et, surtout, conserver pour soi les coûts liés aux dépenses personnelles, comme les vêtements, par exemple. Certaines reposent la question de confiance : si notre conjoint ne veut pas nous révéler sa situation, nous n'aurons pas confiance, affirment-elles.

Cette dimension de confiance est, nous sommes formels sur ce point, fondamentale pour toutes les participantes, même si elles sont conscientes que l'argent peut représenter une source de conflit potentiel. D'ailleurs, lorsque nous soulevons la question de leur maternité future, qui signifiera une baisse de leur revenu lors de leur congé parental, elles affirment qu'il faut en discuter avant et que le conjoint doit assumer davantage de dépenses durant cette période. Un enfant constitue un projet commun, c'est un travail d'équipe, et les nouvelles dépenses doivent être assumées équitablement.

Avant que débute la discussion de groupe, nous avons passé, à chacune des participantes, un questionnaire destiné à évaluer leurs perceptions concernant la vie commune dans le mariage ou en union libre. Il s'agissait également, avec cet instrument, d'amorcer la discussion qui allait suivre.

Malgré la simplicité et la brièveté du questionnaire utilisé, nous observons, dans ce premier groupe, un niveau de connaissances, relatives à la vie commune, très limité. Les participantes savent que si elles sont mariées ou unies civilement, elles ont droit à 50% des biens acquis durant l'union. Une majorité pense, à tort, qu'elles seront immédiatement héritière en cas du décès de leur conjoint. Certaines (3) croient même qu'elles auraient automatiquement droit à une pension alimentaire pour elles, en cas de séparation. Leur ignorance concernant les droits, ou *non droits*, des conjoints de fait est manifeste. Nous leur posons des questions qu'elles ne s'étaient jamais posées et elles donnaient des réponses approximatives suivant leur propre logique. C'est très troublant lorsqu'on sait que la majorité d'entre elles vivra en union libre avant d'officialiser son alliance par un mariage ou un contrat d'union civile.

En conclusion, sans que nous puissions poser un jugement catégorique, les dissemblances observées entre les deux groupes semblent illustrer une certaine différence de classe sociale. Les jeunes filles du Cégep ayant un parcours apparemment plus aisé que celles à l'éducation aux adultes. Nous n'en sommes pas surpris et c'est ce que nous cherchions à vérifier en faisant appel à ces deux institutions. Il n'en demeure pas moins que, dans l'ensemble, nous obtenons des points de vue assez semblables pour l'essentiel.

La différence majeure concerne l'attitude optimiste des cégépiennes qui s'exprime, notamment, par une subjectivité plus marquée faisant appel à des valeurs comme l'amour, la confiance et le jugement moral. La prédominance du 50/50 ou du prorata, comme mode d'organisation idéal confirme néanmoins leur désir d'autonomie et d'égalité. Il serait intéressant de voir si les jeunes hommes répondraient de la même manière puisque, selon une participante, ils sont beaucoup moins responsables qu'elles. Personne, dans le groupe, ne semblait nier une telle... évidence.

## 2) *Jeunes femmes en couple sans enfant*

De la même manière que les groupes de jeunes femmes n'ayant jamais vécu en couple, nous avons fait appel aux deux mêmes institutions pour qu'elles nous aident à regrouper des jeunes femmes vivant en couple sans enfant. Les cégépiennes (5) sont âgées de 18 à 21 ans alors l'autre groupe (8) rassemble des jeunes femmes de 18 à 29 ans. Ces dernières gagnent 240\$ par semaine, versés aux deux semaines, alors que les premières reçoivent 700\$ le premier de chaque mois en aide financière aux études. Dans les deux groupes, les conjoints sont très majoritairement sur le marché du travail.

Avec cette cohorte, nous sortons de l'hypothétique et entrons de plain-pied dans la réalité. Si le 50/50 rencontre encore l'assentiment général, la réalité est toute autre. Le *pot commun* fait son entrée dans la discussion et il semble que, dans la majorité des cas, on organise une forme plus ou moins précise de prorata. Encore ici, notre volonté d'éviter la personnalisation, ne nous permettra pas de comprendre à fond les modèles d'organisation des unes et des autres. Ce que certaines appellent le prorata ressemble davantage au *pot commun* et vice versa. Même que lors des discussions sur ce premier point, le *pot commun* semblait rallier, sinon une majorité, du moins un bon nombre de participantes des deux groupes ; ce fonctionnement constituant un objectif à long terme.

Sur la question des écarts de revenus, puisque telle est leur situation, les réponses sont claires et tranchées : celui qui gagne plus, paie plus. Une fois cette réalité établie, on se rend compte qu'elle n'est pas du tout évidente. Toutes se sentent coupables, sinon diminuées. Certaines ont même quantifié leur manque de revenu en assumant des tâches domestiques supplémentaires... clairement identifiées et approuvées par leur conjoint. Celles du CEA sont plus loquaces sur cette question. Dans ce groupe, il est très clair, en effet, que cette situation déséquilibrée est loin d'être idéale et facile à vivre ; cela entraîne une gêne manifeste et une grande insécurité.

Puis, elles n'ont pas le choix, il faut parler régulièrement des questions relatives au budget, même si plusieurs affirment qu'elles souhaiteraient éviter le sujet. Dans le groupe d'éducation aux adultes, elles sont formelles : « on en parle le moins souvent possible parce que ça fait des chicanes ». Les cégépiennes semblent plutôt d'avis que le dialogue est

relativement facile, même s'il s'agit d'un sujet qu'elles n'aiment pas aborder, mais que cela risque de se compliquer dans l'éventualité de problèmes financiers.

Dans les deux groupes, on croit qu'il faut discuter des modes d'organisation financière avant de s'installer en couple. Dans la réalité, pour certaines, les décisions se sont prises à mesure que les situations se présentaient. Quant à dévoiler leurs revenus, dans les deux groupes, elles n'ont pas le choix puisqu'elles vivent dans la précarité et qu'elles ont besoin du secours de leur conjoint. Par contre, elles ne sont pas nécessairement au courant des revenus de l'autre. Pour une majorité, elles le savent approximativement ; une l'a « découvert » par hasard...

Ont-elles un modèle quelconque d'organisation budgétaire ? Il semble que les parents des participantes du CEA utilisent le *pot commun* ou le prorata, ce qu'elles ont aussi tendance à favoriser. Ces dernières parlent, elles aussi, de confiance et de partage : « il n'y a rien de plus « *tue l'amour* » que quelqu'un qui compte tout au sou près ». Au Cégep, les réponses sont beaucoup plus disparates et elles confinent, finalement, à l'absence de référence ; deux ont des parents d'ancien modèle (femme au foyer et homme pourvoyeur) alors que deux autres ont « appris sur le tas ».

Depuis le moment où elles se sont installées en couple, les modes d'organisation ont, semble-t-il, évolué vers une certaine forme de prorata. Il semble bien qu'il y ait là une certaine fatalité liée à la faiblesse du revenu des participantes. Certaines témoignent qu'elles ont même vécu la dépendance complète... elles ont détesté.

À la question concernant l'impact de l'arrivée d'un premier enfant sur leur mode d'organisation, les avis sont relativement partagés entre le prorata et le *pot commun*. Même que pour certaines, c'est à partir de cet événement que le *pot commun* devient la règle, puisque le couple sera alors considéré comme bien établi. Cette façon de faire apparaît comme la plus simple, même si elle transgresse, certes, le principe d'autonomie. Une des participantes fait même le rapprochement avec la possibilité qu'un des deux conjoints tombe malade, c'est une question de solidarité, « on doit se soutenir », affirme-t-elle.

Il semble que ce soit moins le mode d'organisation qui risque de créer des insatisfactions que la disparité des revenus. En effet, qu'on soit au prorata ou en *pot commun*, les sentiments de frustration liés à cette différence, souvent importante, empêchent la réalisation de certains projets ou la participation à certains loisirs. Ce qui insatisfait les deux parties, l'une ne voulant pas abuser, l'autre se sentant restreinte, privée.

Comme dans la première cohorte, les réponses concernant le statut des couples mariés ou en union civile sont relativement justes. Aussitôt qu'il s'agit de la situation de conjoints de fait, cependant, les choses se gâtent. Pourtant, c'est leur statut au moment où nous les rencontrons. Elles savent néanmoins que s'il y a séparation et que les conjoints de fait ont une ou des dettes communes, chacun est responsable de la totalité de ces engagements. Majoritairement, elles ignorent les impacts de l'union libre sur les prestations gouvernementales.

En conclusion, par rapport aux jeunes femmes n'ayant jamais vécu en couple, on sent, dans cette deuxième cohorte, une certaine maturité, un réalisme qui s'exprime notamment par un recours moins fréquent aux notions subjectives d'amour et de confiance. On parle davantage des frustrations qu'entraîne nécessairement la disparité de revenus. Elles ne sont pas du tout à l'aise avec cette situation. Tant au CEA qu'au Cégep, on se méfie des discussions à propos des finances du couple qu'on perçoit comme potentiellement conflictuelles. Puis, curieusement, les modèles parentaux semblent assez harmonieux, sans pour autant servir d'exemples...

### 3) *Jeunes femmes en couple avec enfants*

Nous avons envisagé, comme pour les autres échantillons, la possibilité de rencontrer deux groupes. Cependant, le Centre Ressources Naissance a rassemblé quatorze jeunes femmes, soit une de plus que dans les deux catégories précédentes qui regroupaient treize répondantes chacune. En réalité, ces jeunes femmes avec enfants, un peu plus âgées que les autres (entre 24 et 37 ans, la moyenne se situant à 30 ans), ne constituaient pas notre clientèle cible mais, d'une certaine façon, notre groupe témoin. Nous trouvons intéressant de voir, concrètement, comment les principes et les projections des participantes du Cégep et du CEA s'appliquent une fois arrivées à l'étape de construction de la famille. Ces femmes de la troisième cohorte vivent, en majorité, dans des couples où les deux conjoints travaillent, même si, au moment de la rencontre, certaines (7) bénéficiaient du Régime québécois d'assurance parentale.

Dès le départ, à la lumière des réponses au questionnaire, on comprend que ces jeunes femmes sont beaucoup plus au fait de leurs droits et du fonctionnement juridique, que ce soit en situation de vie commune ou dans le mariage et l'union civile.

Lorsque nous les interrogeons sur le modèle idéal d'organisation financière, nous trouvons, comme dans les autres groupes, la même ambiguïté concernant les principes et la réalité. Le 50/50 ou même le prorata devraient, en principe, servir de base au fonctionnement du couple. Mais, dans la réalité, c'est le *pot commun* qui s'installe. Elles sont conscientes, par exemple, que la maison doit être payée selon le mode du 50/50 de manière à assurer la sécurité en cas de séparation.

Encore une fois, il s'agit d'une question un peu théorique puisque, généralement, le partage des biens est prévu par la Loi sur le patrimoine et, encore plus concrètement, par le contrat d'achat notarié, s'ils sont propriétaires. Ainsi, le principe du 50/50 ne signifie plus grand chose, rendu caduc par la Loi sur le patrimoine, du moins pour celles qui sont mariées ou en union civile.

La disparité des revenus, en leur défaveur, elles la vivent concrètement. Elles se sont ajustées en conséquence, avec l'accord de leur conjoint. En termes clairs, il semble que

cette situation n'entraîne pas de conflit ou de réalignement draconien du fonctionnement normal de ces couples. Leur vie de couple demeure relativement harmonieuse. Cependant, là où il pourrait y avoir source de conflit, deux jeunes femmes en particulier parlent de leur insécurité face à un conjoint assez dépensier, alors elles s'organisent pour « mettre de l'argent de côté et compenser le fait que leur *chum* est très au jour le jour ».

À la question de savoir si elles ont un budget qu'elles tiennent régulièrement, la réponse très majoritaire a de quoi étonner une association telle la nôtre, qui prône cette habitude considérée comme essentielle à la santé financière des couples. Seulement une participante tient son budget hebdomadairement alors qu'une autre fait un bilan mensuel. Les douze autres participantes ont organisé leur fonctionnement et elles le rediscuteront en cas de changements majeurs comme l'arrivée d'un autre enfant ou l'achat d'un bien coûteux.

Comment interpréter ces sourires lorsqu'on les interroge sur la potentialité de conflits que représentent les discussions financières ? Elles sont, en effet, très conscientes du fait que ces questions sont potentiellement dangereuses pour les couples. Elles ont probablement expérimenté ce risque lors de l'instauration du fonctionnement qu'elles se sont donné. C'est du moins l'impression que nous laisse la suite de la discussion. Nous croyons donc que ces sourires énigmatiques sont ceux liés à une certaine victoire par rapport aux dangers possibles de mésententes.

D'autre part, nous pourrions aussi bien avancer qu'ils représentent la manifestation de leur satisfaction par rapport à l'adoption du fonctionnement qu'elles favorisaient au départ. Cette dernière interprétation est certes hasardeuse compte tenu de la teneur des discussions mais, d'interpréter ainsi une réaction aussi subjective, correspondrait pourtant à certaines situations rencontrées dans notre pratique en consultation budgétaire. Nous reviendrons sur ce point précis concernant le rôle spécifique des femmes, à propos des questions d'argent, dans la conclusion.

Dans ce groupe, on voit que les modèles familiaux jouent davantage sur le plan des principes que sur la manière concrète de s'organiser. Les participantes semblent dire que ce

sont bien plus les valeurs (bonne entente dans les discussions, nécessité de l'épargne, choix judicieux, etc.) inculquées par les parents que leur organisation concrète qui les inspirent. Il apparaît, au cours de cette discussion sur les modèles, que l'influence peut agir tant positivement que négativement, selon les expériences passées. Le fait d'avoir vécu dans l'aisance ou, au contraire, dans la pauvreté semble également influencer les comportements actuels de ces jeunes mères.

Est-ce que leur modèle de départ a changé lors de la venue d'un enfant ? Pour la moitié du groupe seulement... celles qui fonctionnaient avec le 50/50 ou le prorata. Au fil de la discussion, la majorité semble plutôt pencher vers le *pot commun* comme forme idéale.

Pour conclure à propos de ce groupe, il y aurait beaucoup à dire sur cette rencontre où les non-dits sont presque aussi éloquents que les affirmations. Ces jeunes femmes, apparemment sereines à propos des questions d'argent, confirment jusqu'à un certain point ce que nous avons perçu auprès des autres groupes. Si les valeurs individualistes et le désir d'autonomie sont fortement ancrés dans leur imaginaire, il semble qu'il soit possible de rencontrer ces exigences tout en mettant les revenus dans le même « pot ». Tout aussi intrigant le fait qu'elles n'établissent pas de budget régulier alors que leurs parents, leur mère en particulier, semblent tout de même leur avoir inculqué cette nécessité, du moins théoriquement.

\* \* \*

Nous l'avons souligné, celles qui sont encore aux études et qui n'ont jamais vécu en couple abordaient cette question d'argent pour la première fois. Malgré le fait que nous les confrontions à une problématique, sinon fictive, du moins très abstraite et spéculative, elles ont participé à la discussion que nous leur proposons de manière dynamique et très intéressée. Il y a donc un grand intérêt à proposer ce genre de réflexion à des groupes de jeunes d'âge scolaire.

Au regard de l'atmosphère qui régnait dans les deux groupes de jeunes femmes vivant en couple sans enfant, on comprend que la vie en couple en est à ses premiers balbutiements et que la prudence est de mise. La disparité de revenus, en particulier, les rend mal à l'aise et elles doivent se débattre avec leurs principes.

Quant au troisième groupe, la mécanique s'est normalisée, les participantes sont généralement bien informées et, si elles partagent, avec celles des autres groupes, les mêmes valeurs de base, on sent qu'elles se sont davantage organisées en fonction des impératifs du moment, et à leur satisfaction.

« Les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leur père » (Marc Bloch, 1941, p. 23). Ce proverbe arabe, cité par l'historien dans son *Apologie pour l'histoire*, s'applique on ne peut mieux à nos répondantes. En effet, si ces dernières ont retenu certains principes de vie s'appliquant, en théorie, à leur rapport à l'argent, elles affirment presque unanimement que l'exemple des parents ne leur sert pas de modèle, sinon sur le plan de la relation harmonieuse que plusieurs d'entre eux semblent entretenir. On souhaite obtenir la même réussite, mais le « comment », la manière de s'organiser, reste à leur discrétion...

D'autre part, nos résultats semblent mettre en relief certains travaux d'Hélène Belleau (2010) portant sur le revenu familial et s'intéressant particulièrement aux modes d'organisation et à la disparité des revenus entre conjoints. L'auteure constate, entre autres, que le maintien, dans notre société, d'une certaine inégalité entre les revenus des hommes et des femmes se répercute dans les rapports conjugaux. En effet, si la plupart des couples utilisent différentes stratégies pour combler les déficits du conjoint moins fortuné, de la conjointe la plupart du temps, il n'en demeure pas moins, selon H. Belleau, que celui ou celle qui gagne davantage est susceptible d'avoir un poids plus important sur les décisions de dépenses, voire même d'exercer un certain contrôle sur son conjoint ou sa conjointe. Cette analyse, à caractère juridique et sociologique, est certes pertinente, mais elle se vérifie difficilement chez nos interlocutrices. Nous avons plutôt l'impression, dans le troisième groupe notamment, que, consciente de ce fait, chacune développe une stratégie visant à rétablir les inégalités.

Notre étude cherchait à savoir, effectivement, en quoi nos interlocutrices étaient conscientes de ces éventuels problèmes, de quelle manière elles les traduisaient et comment elles s'y préparaient. Nous voulions les confronter à cette problématique pour analyser leurs réactions afin d'élaborer avec plus de pertinence nos futures interventions.

Apparemment, les propos des personnes rencontrées en groupe ne semblent pas aller dans le sens des affirmations d'Hélène Belleau. Nous ne pouvons pas prétendre cependant que notre

étude va aussi loin et examine avec autant de profondeur et d'acuité la situation des gens vivant en couple. Pourtant, encore une fois, s'il est vrai que sur le plan social et du point de vue juridique les femmes sont encore défavorisées, la perte de contrôle sur les décisions ne se manifeste pas clairement dans la réalité rencontrée lors de notre démarche de recherche, pas davantage d'ailleurs que nous pouvons confirmer un tel point de vue dans notre pratique quotidienne en consultation budgétaire.

Nous verrons, dans le prochain chapitre, comment cinq répondantes vivant en couple avec enfants s'organisent concrètement. Nous pouvons tout de même observer que la tendance générale ressortant des réponses jusqu'ici, c'est l'organisation au jour le jour. Nous avons eu l'impression que la notion d'avenir n'existe que très peu chez les personnes rencontrées. Si on se projette dans le futur, cela demeure très flou, imperceptible.

Dans le premier groupe, elles n'ont pas beaucoup d'argent, plusieurs vivent chez leurs parents, et l'absence de réflexion sur les sujets que nous soulevions montre à l'évidence que cela ne leur a jamais vraiment traversé l'esprit.

Déjà, chez les jeunes femmes vivant en couple sans enfant, on comprend que la relation est marquée par la question financière, par leur manque d'argent essentiellement et la disparité que cela entraîne par rapport à leur conjoint. L'insatisfaction, encore là, concerne le quotidien et la frustration de ne pas être en mesure de se payer les activités qu'elles souhaiteraient. Si égalité et autonomie signifient quelque chose pour elles, et c'est le cas, c'est davantage dans l'immédiat, pour des raisons pratiques et prosaïques.

Enfin, la troisième cohorte nous montre des femmes en plein contrôle et ce, malgré la disparité de revenus avec leur conjoint liée à leur congé parental. Nous pourrions traiter davantage cette dimension du contrôle dans le chapitre qui suit. Nous y verrons, en effet, des situations concrètes où nous explorerons en détail leur mode d'organisation. Déjà, nous soupçonnons que le tableau relativement serein dressé jusqu'ici, se confirmera. Nous croyons, en effet, que malgré le désavantage juridique et social qui caractérise encore la situation des femmes, ces dernières ont tout de même développé des manières de faire et d'être qui réussissent en grande partie à compenser les inconvénients intrinsèques liés à la condition féminine.

## **Chapitre 2 Rencontres individuelles**

La sélection des participantes s'est faite de façon aléatoire. Deux avaient été rencontrées en consultation budgétaire dans le passé (les couples 3 et 5). Deux autres ont été choisies à partir de leurs revenus (les couples 2 et 4) afin de mettre en parallèle les ressemblances et les différences selon les revenus. Pour le couple 1 nous avons recruté une participante du troisième groupe de discussion.

Bien sûr, ces rencontres individuelles s'avéraient essentielles à notre démarche globale. Il fallait absolument confronter les modèles théoriques, dégagés lors des discussions collectives, à la réalité.

Quatre de ces couples sont propriétaires, sauf un qui a fait faillite il y a quelques mois. Ils possèdent tous des revenus théoriquement suffisants pour assumer leurs obligations, voire réaliser leurs projets les plus importants.

Nous avons fait le choix de la cohérence en ne rencontrant que les conjointes, nous privant ainsi de l'autre point de vue, ce qui aurait certainement enrichi notre compréhension des situations financières mises à jour lorsque nous dressions les principales dépenses budgétaires avec elles. Mais, à notre décharge, la réalité entrevue, même partiellement, s'est avérée nettement suffisante à la poursuite des interrogations que nous avions quant aux choix sous-tendant leur fonctionnement financier.

### ***Couple 1 : le 50/50, mais...***

Ce jeune couple a décidé d'emménager ensemble lors de l'arrivée de leur enfant, il y a cinq mois. Lui est actuellement au chômage et elle retire son RQAP (Régime québécois d'assurance parentale). Dans la foulée, ils se sont acheté une maison d'une valeur de 190 000\$. Le RQAP, les allocations pour l'enfant et l'assurance emploi leur assure des revenus de 3 974\$ par mois. Leurs dépenses totales se chiffrent à 3 145\$, un surplus de 829\$ destiné à rencontrer les dépenses annuelles et à mettre un peu d'argent de côté, s'il en reste ; nous allons voir qu'il n'en reste pas. Cette situation est cependant temporaire puisqu'elle retourne à l'emploi en juin prochain et qu'il espère se trouver un emploi bientôt.

Lorsque nous établissons la prévision budgétaire, il ressort, effectivement, que le couple fonctionne au 50/50. Chacun paie également la maison, les comptes du mois (électricité, télécommunication, chauffage), l'épicerie et l'essence. Même pour les sorties au restaurant ils mettent le même montant. Cependant, une fois les comptes faits, on s'aperçoit qu'il lui reste 654\$ à la fin du mois alors que son conjoint affiche un surplus de seulement 175\$. Elle prend donc à sa charge les soins de santé et les réparations d'auto. Elle paie également une dette d'études alors qu'il rembourse l'argent lié au *Régime d'accession à la propriété* (RAP) ainsi que sa dette d'auto.

Nous avons vu qu'ils ont des paiements à effectuer pour la maison, l'auto, un prêt étudiant et un remboursement RAP. Ils ont aussi une carte de crédit avec laquelle ils paient presque toutes leurs dépenses, pour accumuler des points bonis. En principe, cette carte doit se payer tous les mois et c'est lors de la réception du relevé mensuel de la carte qu'ils font leurs comptes. En réalité, si leurs dépenses de base (maison, auto, dépenses courantes) correspondent facilement à leur capacité financière, leurs loisirs (le ski alpin particulièrement) leur coûtent très cher. C'est ce qui explique, selon elle, un déficit récurrent à tous les mois, qui devrait se résorber lors du retour au travail de chacun. Pourtant, ce déficit ne se confirme aucunement par l'augmentation du solde de la carte de crédit...

Là est la limite de notre enquête. Nous ne cherchions pas à faire une consultation budgétaire en règle et il est certain que beaucoup d'éléments de dépenses nous ont échappés. Mais, s'il y a vraiment un déficit, il doit se manifester quelque part, sur les cartes de crédit, dans un prêt personnel ou dans une consolidation. Or, ce n'est pas le cas ici. Voyons donc les explications que notre interlocutrice nous fournit.

Au départ elle précise que, puisque les revenus sont relativement semblables, ils fonctionnent à 50/50. Nous avons établi plus haut que la réalité n'est pas tout à fait aussi évidente. Elle finit par relativiser en disant que tout n'est pas tranché au couteau. Ce fonctionnement s'est installé par la force des choses, logiquement pourrions-nous dire, puisqu'ils ne vivent ensemble que depuis cinq mois. Ils sont donc arrivés dans cette situation avec leur fonctionnement propre et ils ont réglé la question du partage des dépenses communes sur cette base individuelle.

Elle trouve leur mode d'organisation trop compliqué et se propose de le changer dès le retour au travail. Le fait de fonctionner par carte de crédit et de faire les comptes à chaque mois se révèle lourd et assez frustrant. Ça peut également donner lieu à certains conflits. Elle précise être beaucoup plus soucieuse que lui sur les questions financières. Les dépenses spontanées de son conjoint, à l'occasion, exacerbent ce sentiment d'insécurité.

## ***Couple 2 : La simplicité sans volontarisme***

Ce couple a deux enfants, un de quatre ans et l'autre de 13 mois. Ils ont tous les deux trente-deux ans et vivent ensemble depuis quinze ans. Ils ont une maison d'une valeur de 115 000\$ et cumulent des revenus nets de 31 000\$ par année. Lui est travailleur autonome et s'autorise un salaire de 350\$ par semaine alors qu'elle reçoit 1 182\$ par mois en prestations diverses pour les enfants, ce qui correspond à 272,76\$ par semaine. Donc, un revenu de 2 582\$ par mois pour rencontrer des dépenses courantes se chiffrent à 1 995\$, dont l'hypothèque et les taxes, 630\$ et le paiement de l'auto, 409\$. Aussi bien dire que le revenu de la conjointe, à cent quelques dollars près, sert à faire ces deux paiements et que le reste de la vie est assuré par le revenu de son conjoint. Il n'y a pas de perspectives d'augmentation des revenus puisqu'ils ont choisi qu'elle reste à la maison avec ses enfants et qu'ils n'envisagent qu'une progression lente des revenus du conjoint.

Ils fonctionnent sur le principe du *pot commun*, même si chacun possède son compte personnel. Ils se donnent chacun 10\$ par semaine pour leurs petites dépenses individuelles. Lorsqu'ils se sont installés en couple, elle était étudiante et lui travaillait déjà. Le *pot commun* s'est donc imposé. Pourquoi ? Il semble, selon les propos de notre interlocutrice, que ce soit une question de valeurs personnelles et familiales partagées par les deux conjoints.

Pourtant leur situation parentale respective était différente. Elle a vécu avec des parents séparés dont les revenus étaient très inégalitaires, le papa étant plus riche, mais plus prodigue. Ce dernier la trouvait trop raisonnable. En fait, c'est de sa mère que vient cette attitude prudente par rapport aux questions d'argent. De son côté, le conjoint a vécu dans une famille à *pourvoyeur unique*, où la mère était à la maison. Les valeurs de la belle-famille, précise-t-elle, ressemblent davantage à celles de sa mère à elle.

En ce qui concerne le rapport à l'argent dans ce couple, il n'y a pas de zone grise puisque tout est mis en commun, les choix de vie ont été discutés et ils sont bien assumés par les deux. Elle souligne cependant que, lors de discussions entre amis, ces derniers ont de la difficulté à comprendre cette simplicité dans le mode de vie qu'ils ont choisi.

Une vie hors norme qui semble les satisfaire pleinement malgré qu'ils aspirent à un salaire un peu plus élevé dans l'avenir.

La conseillère budgétaire, qui a interrogé cette participante à domicile, a été particulièrement frappée par la simplicité de l'organisation de la maison et la frugalité du mode de vie en regard des normes qui prévalent généralement dans notre société de consommation. La modestie de leur fonctionnement implique, en effet, certains choix qui les démarquent de l'*homo consumericus* : une seule auto, vêtements achetés dans des friperies, attention particulière aux endroits où faire les épiceries, couches lavables, etc.

Pourtant, ces choix ne semblent pas dictés par une idéologie quelconque de *simplicité volontaire* ou autres arguties idéologiques ou religieuses. La vie s'est installée de cette façon et le type d'organisation s'est imposé par lui-même, en dehors de toutes considérations abstraites ou sociétales. Pour eux, il est simplement plus facile et agréable de vivre de cette façon. Eh oui, ça existe !

### ***Couple 3 : L'insatisfaction assumée***

Ce couple vit ensemble depuis douze ans, marié depuis neuf ans. Ils sont âgés tous les deux de trente-quatre ans et ils ont deux enfants de 6 et 7 ans. Elle reçoit des prêts étudiants et il travaille à temps plein depuis peu. Ils possèdent des revenus nets de 3 725\$ par mois, incluant les prestations gouvernementales pour enfants. Ils sont locataires et ils ont fait faillite en cours d'année. Ils ont racheté leur voiture du syndic. Ce rachat est inclus dans les paiements au syndic qui se chiffrent à 465\$ par mois, pendant 9 mois. C'est leur seule dette. Quoique, pendant l'entrevue, il s'avérera que certains comptes mensuels (Hydro et câble) affichent des retards.

Nous avons vu plus haut que la formule de budget utilisée pour ces rencontres ne couvrait pas l'ensemble des dépenses réelles, en particulier celles qu'on ne peut évaluer qu'annuellement. Pour y faire face, une fois les dépenses familiales, le loyer, les comptes du mois et le syndic payés, il leur reste, en principe, 609\$. Ce qui ne se matérialise pas puisque certains comptes mensuels prennent du retard. Il n'y a pas, à court terme, de perspective de changement, d'augmentation des revenus.

Notre interlocutrice explique qu'ils fonctionnent avec deux comptes séparés, mais chacun a accès au compte de l'autre. En principe, c'est elle qui doit veiller à l'administration, mais, selon ses dires, elle déteste ça. Il s'agit d'un fonctionnement un peu aléatoire où elle paye les factures en fonction de ce qui reste dans l'un ou l'autre des deux comptes bancaires. Il semble que, déjà, avant même de s'installer ensemble, elle l'aidait financièrement.

Le modèle familial qui lui sert d'inspiration c'est celui de son père. Ce dernier était le pourvoyeur et s'occupait seul, et de manière très organisée, de l'administration de la famille. Notre répondante ne connaît pas du tout comment s'organisait sa belle-famille.

Dans leur couple, les questions d'argent restent assez conflictuelles, ce serait même la seule source de conflit, selon notre interlocutrice. On pourrait presque affirmer qu'il s'agit là d'un domaine en friche à cause de la mésestimation. Le conjoint, qui pourtant est anxieux, refuse d'assumer cette tâche budgétaire et, puisqu'il effectue les principales

tâches ménagères, il cherche à lui imposer la gestion du budget que, de son côté, croyons-nous comprendre, elle remet toujours aux calendes grecques.

Ce qui n'arrange pas les choses, c'est la nature inquiète de son conjoint, nous dit-elle. Surtout depuis la faillite. Il veut toujours savoir si le budget s'équilibre alors qu'il ne semble prendre aucun moyen pour le savoir ! Pourtant, malgré les retards de certains comptes courants, elle affirme : « On s'est toujours bien arrangés et les enfants n'ont jamais manqué de rien ».

En résumé, elle constate que, maintenant, avec le salaire régulier et stable de son conjoint, elle a planifié les choses en fonction de la rentrée des revenus et que ça fonctionne bien : « Avant, j'étais souvent dans le néant parce qu'il était sur appel un peu partout », affirme-t-elle.

Encore une fois, nous n'étions pas là pour effectuer une consultation budgétaire en règle. Très frustrant, selon la conseillère qui a réalisé l'entrevue. Il lui a fallu toute la discipline imposée par ce genre d'exercice de recherche pour ne pas sortir son *kit* de conseillère budgétaire. En dehors de l'attitude quelque peu laxiste de son interlocutrice, des contradictions évidentes entre ses propos et la réalité, il n'en demeure pas moins qu'une fois encore, malgré le maintien de deux comptes bancaires et qu'il n'y ait aucun compte commun, c'est le *pot commun* qui fait loi.

Permettons-nous une hypothèse peut-être un peu hasardeuse. On ne peut s'empêcher de penser, en effet, à la lumière des explications de notre participante à propos de son père, que le modèle qu'elle idéalise est peut-être inaccessible ; cela la neutralise et lui donne une vision probablement trop austère de la tâche budgétaire. Si on accepte cette hypothèse, ce serait le seul cas rencontré où le modèle parental agirait négativement...

#### ***Couple 4 : des rôles bien adaptés***

Voici des gens qui bénéficient de meilleurs revenus que les autres couples interrogés. Ils vivent en union libre (conjoints de fait) depuis sept ans et ils ont un enfant de deux ans. Ils ont vingt-neuf ans tous les deux. Ils sont universitaires et travaillent dans leur métier respectif. Ils possèdent une maison évaluée à 152 000\$, en banlieue, ce qui les a obligés à acheter une deuxième voiture. Ils n'ont pas de dettes autres que l'hypothèque et bénéficient d'un revenu de 78 696\$ brut. Avec quelques prestations pour leur enfant, ils disposent de 4 452,50\$ par mois pour des dépenses totales de 3 460\$, soit un surplus de 992,50\$ dont, théoriquement, les trois quarts s'accumulent dans le compte de la conjointe.

Malheureusement, nous ne saurons jamais vraiment comment fonctionne l'organisation budgétaire de ce couple. C'est lui qui s'en occupe et il fait ça très bien, semble-t-il. Apparemment, ils utilisent le modèle du 50/50 mais rien n'est figé et on pourrait tout aussi bien dire qu'ils fonctionnent au prorata, du moins, en regard de leur histoire, où, pour des raisons diverses, ils n'ont jamais eu le même revenu. Elle a toujours un revenu supérieur. Encore une fois, c'est lui qui fait les comptes et il lui dit quoi et combien elle doit payer. Les décisions importantes se prennent en couple alors que l'administration régulière ne semble pas du tout représenter un fardeau pour lui. En fait, si nous avons cherché à tout prix à connaître les détails de l'organisation budgétaire, nous avons la mauvaise personne devant nous.

S'il n'y a pas de conflit, c'est parce qu'elle respecte la manière de faire de son conjoint et qu'il la respecte également, même s'il la trouve parfois un peu frivole côté dépenses... En réalité, précise-t-elle, tant que sa liberté n'est pas remise en cause, tant qu'il ne cherche pas à la contrôler, tout est pour le mieux.

Elle explique que ses parents ont été très à l'aise et prodigues de leur argent mais cela n'a pas duré. Pourtant, sa mère l'a toujours gâtée sur des petites choses et elle représente, jusqu'à un certain point, son modèle. Par exemple, le magasinage constitue une activité *mère-fille*... Ce que son conjoint ne semble pas beaucoup apprécier.

De son côté, s'il fallait caractériser son histoire à lui, nous le ferions en soulignant son indépendance et sa volonté d'organiser les choses en rapport avec la réalité. En effet, si ses parents étaient professionnellement bien nantis, il n'a jamais voulu dépendre d'eux lorsqu'il était aux études et il a toujours su s'organiser en conséquence. D'où, selon notre interlocutrice, son besoin de bien organiser le budget et de vivre en fonction de l'argent disponible.

Comme le bonheur, l'harmonie n'a pas d'histoire.

### ***Couple 5 : Une situation bien trouble***

Ce couple est marié depuis quatre ans après avoir vécu en union libre pendant cinq ans. Elle a trente-deux ans et lui, trente-trois. De leurs neuf ans de vie commune est issu un enfant qui a maintenant cinq ans. Les deux sont des professionnels qui travaillent dans leur métier respectif. Ils cumulent des revenus de 75 000\$ brut, ils possèdent une maison évaluée à 136 000\$ et une auto neuve. Avec quelques prestations gouvernementales ils bénéficient de 4 433\$ pour des dépenses de 3 745\$, donc un surplus mensuel de 688\$. Leur paiement hypothécaire, avec les taxes, s'élève à 851\$ alors que l'auto leur coûte 400\$ par mois. Ils possèdent plusieurs cartes de crédit dont le paiement mensuel total s'élève à 301\$. Il lui doit de l'argent qu'il rembourse 50\$ par mois.

L'organisation budgétaire, c'est elle qui s'en occupe. S'ils ont commencé, dans leur couple, avec le principe du 50/50, ils ont évolué graduellement vers le prorata. Mais, il y a quelque chose d'un peu ambigu dans les explications de notre interlocutrice. En fait, comme c'est elle qui contrôle tout et que son conjoint doit faire à peu près ce qu'elle lui dit, on pourrait tout aussi bien parler de *pot commun* qu'elle gère à sa manière, qu'elle contrôle, dans le meilleur intérêt de la famille. Et comme il ne semble pas très responsable côté financier, c'est du moins ce qu'elle laissera entendre durant toute l'entrevue, elle s'assure qu'il soit toujours au plus serré... Une situation qu'il déplore certes, mais de laquelle il ne semble pas être en mesure de se sortir.

Son fonctionnement de base, elle le tient de ses parents, de son père, en particulier. Ce dernier lui a effectivement montré le système des enveloppes et elle fonctionne selon ce principe qui consiste à distribuer dans des enveloppes séparées, par poste de dépenses, l'argent du salaire. Ce système peut très bien s'organiser à partir de comptes bancaires. Elle explique que sa famille vivait très à l'aise et dépensait beaucoup, puis, « on mettait tout sur les cartes de crédit qu'on remboursait intégralement à la fin du mois ». Elle fait la même chose.

Inversement, son conjoint avait des parents, semble-t-il, qui vivaient à la limite de leur crédit. Un mauvais exemple pour leur fils, affirme-t-elle. Même que la mère s'ingérait

dans l'administration de l'argent de son fils lorsqu'il vivait encore chez elle... même après. Elle ne lui aurait jamais appris à gérer correctement ses affaires.

De toute façon, ils parlent d'argent le moins souvent possible. C'est très conflictuel. Elle perd patience, en particulier, devant son incurie à gérer ses cartes de crédit. Elle affirme lui avoir enlevées et s'apprêterait à faire de même avec sa carte de guichet automatique !

Il est très difficile de poser un jugement sur un pareil fonctionnement sans connaître toutes les circonstances qui ont mené à un tel contrôle de la part de notre interlocutrice. Les faits montrent cependant qu'elle bénéficie de meilleurs revenus que son conjoint et qu'elle affiche des surplus nettement supérieurs. Le ton de la discussion laisse néanmoins supposer que ces surplus ne se matérialisent pas nécessairement à son profit. Parlant encore de son conjoint, elle « le ramasse par en dessous » et elle prend même certaines initiatives, dit-elle.

On pourrait hasarder l'opinion, sur la base de notre pratique en consultation budgétaire et devant un discours frôlant constamment le mépris à l'égard du conjoint, que ce couple ne pourra pas traverser le temps. Nous savons, par expérience que, là où le mépris s'installe, il n'y a souvent plus grand-chose à faire.

Pourtant, il nous arrive souvent, dans notre pratique quotidienne, avec les couples justement, de rencontrer ce modèle stéréotypé de la femme victime et de l'homme coupable. Et, parfois, ça tient ainsi durant des années. Comme si, effectivement, s'installait, dans cette relation apparemment conflictuelle, un *modus vivendi* où chacun trouve son profit et ce, pour des raisons obscures qui n'ont finalement pas grand-chose à voir avec l'amour conjugal...

\* \* \*

Avec ces rencontres individuelles, nous avons l'impression d'avoir *bouclé la boucle*. Nous avons eu la chance de bénéficier de points de vue fort différents et de modèles d'organisation originaux, quoique, parfois, un peu difficiles à comprendre.

Dans les cinq dossiers, les conjoints ont des comptes personnels qu'ils ont conservés de leur ancienne vie. Sauf pour le couple 4, chacun a accès au compte de l'autre, des comptes qui sont conservés par commodité ou par habitude. Dans un cas, le couple 5, c'est notre interlocutrice qui administre tout, même s'ils fonctionnent avec des comptes séparés. Est-ce qu'il faut y voir, effectivement, la force de l'habitude ou, au contraire, ce choix, qui complique souvent les choses, ne serait-il pas entretenu par désir d'autonomie ?

Nous trouvons la réponse à cette question lorsque nous demandons à nos interlocutrices de nous expliquer la manière dont l'administration actuelle s'est installée. Bien sûr, à tout coup, les conjoints avaient des comptes personnels qu'ils ont conservés et qui ont servi de base organisationnelle. Au départ, cela s'avérait d'autant plus évident que le mode de fonctionnement privilégié était le 50/50 ou le prorata, chacun se gardant une marge d'autonomie.

Quant au modèle suivi par les unes et les autres, il ne provient pas franchement des parents. Bien sûr, ces derniers ont eu une certaine influence, qui, nous l'avons vu dans les rencontres de groupe, porte davantage sur l'harmonie qui régnait entre eux que sur un modèle de gestion particulier. Dans quelques cas d'ailleurs, nous avons cru déceler une réaction négative par rapport à l'exemple parental.

Pendant la rencontre, c'est lorsque nous abordons les modes de discussions à propos des finances communes que les différences apparaissent d'un couple à l'autre. Si, dans deux cas, les négociations semblent faciles, pour des raisons très différentes, les autres situations présentent certaines difficultés plus ou moins importantes. On se rend bien compte que, là où c'est harmonieux, les objectifs sont clairs, les choix assumés et l'organisation budgétaire stable et durable. Par contre, dans le couple 1, on considère que la situation est temporaire et qu'elle va s'améliorer lorsque les deux conjoints auront réintégré leur emploi. On a pu voir que pour les

deux autres couples, il y avait de sérieux problèmes lorsqu'ils abordaient les questions d'argent. Nous avons clairement identifié les raisons qui sous-tendent ces situations conflictuelles, mais telle n'est pas notre préoccupation dans le cadre de ce travail.

Globalement donc, les phénomènes observés chez le troisième groupe se confirment. Nous avons rencontré des jeunes femmes en plein contrôle, sinon de leurs finances, du moins de l'organisation de celles-ci. Si dans deux cas (2 et 4), elles semblaient pleinement satisfaites, dans les trois autres, malgré les difficultés, c'est tout de même elles, selon leurs dires, qui administraient le budget familial.

D'ailleurs, sauf pour le couple 2, en comptabilisant les allocations familiales du côté de la conjointe, les femmes ont toutes des revenus supérieurs à leur conjoint respectif. On avait soutenu, dans les rencontres de groupe, que dans une telle situation, elles auraient tendance à partager, à assumer certaines dépenses familiales supplémentaires. On se souviendra que certaines affirmaient même qu'elles gêneraient un peu leur conjoint en payant le restaurant, par exemple. Tout dépendait de l'attitude de ce dernier dans son rapport à l'argent ; il ne fallait pas qu'il soit irresponsable, tout de même. Puis, il n'était pas question de payer ses cartes de crédit, entre autres.

Bien sûr, une fois dans la situation, les choses sont un peu plus compliquées. En effet, sauf pour le quatrième couple, ce sont les femmes qui semblent avoir pris en charge l'administration du budget familial. Et là, tout se confond. Les revenus, qu'ils soient déposés dans des comptes séparés ou non, servent aux mêmes fins selon des objectifs généralement fixés ensemble et les obligations contractées. On pourrait résumer le tout en disant simplement que la *nécessité fait loi*.

Une dernière observation concernant le contrôle dont nous parlions au premier chapitre à propos des rencontres de groupe. Pour les trois couples où la gestion du budget semble plus difficile, on voit que les conjointes ont pris le contrôle, justement, et qu'elles sont plutôt critiques et insatisfaites de leur situation. Dans le premier couple, elle administre le budget, en attendant que la situation des revenus s'améliore, et elle affirme qu'elle reformera complètement ses modes de gestion, trop compliqués à son goût. Chez le troisième couple, à l'inverse, c'est le conjoint qui cherche à lui imposer une tâche budgétaire qu'elle fuit, quitte à

laisser en friche le budget familial. Elle affirme s'être organisée pour que tout se déroule automatiquement. Quant au dernier couple, elle contrôle tout et explique une partie des difficultés par l'attitude quelque peu irresponsable du conjoint.

Bien sûr, il serait hasardeux de nous livrer à des conclusions définitives à partir de seulement cinq exemples, aussi différents soient-ils. Nous pouvons tout de même observer, encore ici, que la tendance générale est au *pot commun*, du moins qu'il n'y a pas de frontière nette dans l'utilisation des revenus des unes et des autres. Le désir d'autonomie, voire d'indépendance, est certes présent, mais il ne se manifeste pas clairement et il semble se dissoudre assez facilement devant, encore une fois, les nécessités de la vie.

## Synthèse et principales constatations

D'entrée de jeu lors des rencontres de groupe, nous avons constaté qu'il n'était pas très difficile d'aborder les questions d'argent pour nos interlocutrices. Elles le font avec leur entourage immédiat lorsqu'elles ne peuvent pas suivre les autres à cause d'un manque de fonds, par exemple. Par contre, manifestement, elles n'en ont jamais discuté dans la perspective que nous leur proposons et elles n'avaient pas davantage eu l'occasion d'aborder le sujet de manière aussi précise. Leur intérêt et leur ouverture étaient pourtant évidents, cette constatation apparaît d'autant plus significative que la plupart d'entre elles ne se connaissaient pas au départ.

Concernant les principes qui doivent fonder la relation de couple à propos des questions d'argent, pour la majorité, ils ne sont pas différents que pour les autres dimensions de la vie. La relation amoureuse doit être basée sur la confiance réciproque et, si on aime vraiment, il ne devrait pas y avoir de problème à discuter de budget, même si les revenus sont différents. Le tableau se fissure un peu lorsque nous abordons leur volonté d'autonomie, d'indépendance. Le fonctionnement logique, pourrions-nous dire, celui qui s'impose d'office, c'est le 50/50. Plusieurs participantes, en y réfléchissant, finissent par considérer que le prorata est peut-être plus équitable. Nous sommes toujours sur le plan des principes.

Dans la réalité des couples cependant, nos interlocutrices ont raconté, nous l'avons vu, qu'une forme de *pot commun* s'imposait. Est-ce à dire que les principes sont jetés par-dessus bord dès qu'elles sont confrontées à l'administration quotidienne du budget conjugal ? Nous avons classé la question, plus haut, en affirmant que *la nécessité fait loi*. Cela ne signifie pourtant pas qu'elles aient renoncé à leur autonomie. Elles la vivent à travers les vicissitudes du quotidien, confrontées aux besoins familiaux et aux décisions financières qu'ils engendrent (l'achat d'une maison, en particulier), qu'elles doivent assumer et dont elles se sentent particulièrement responsables.

Puis, lors de ces rencontres individuelles, nous avons constaté que, si pour deux des couples tout se passe bien, il n'en va pas de même pour les trois autres. Bien sûr, administrer la rareté est considérablement plus difficile et compliqué. Pourtant, il n'est pas du tout certain que, pour ces trois couples, les difficultés proviennent d'une insuffisance de revenus. Dans ces situations,

en effet, on perçoit que la relation de couple, à propos des questions d'argent, n'est pas très harmonieuse. On semble y être tributaire de décisions passées difficiles à assumer. Malheureusement, le cadre que nous nous sommes imposé ne nous a pas permis d'approfondir davantage les raisons exactes des insatisfactions exprimées. Mais, il faut tout de même considérer que le couple le moins fortuné semble en plein contrôle de sa situation, ce qui relativise grandement l'impression de manque d'argent perçu chez les trois couples où la gestion est plus difficile à exercer.

En ce qui concerne le rôle des parents, comment faut-il interpréter leur absence relative à propos de l'éducation financière de leur progéniture ? Nous avons vu que la relation plutôt harmonieuse de ceux-ci pouvait en inspirer quelques-unes, bien que, dans l'ensemble, les participantes ne connaissaient pas du tout le fonctionnement parental. Malgré nos questions précises à ce propos, nous n'avons pu faire autrement que de remarquer une déficience assez étonnante. Que *les enfants ressemblent davantage à leur temps qu'à leurs parents*, nous l'avons constaté clairement, en effet. Qu'est-ce à dire ?

Nous avons très souvent observé, à travers notre pratique en consultation budgétaire, que les parents ne parlent pas d'argent avec leurs enfants, sauf pour accepter ou refuser certaines de leurs nombreuses demandes. Ils en parlent d'autant moins s'ils sont en difficulté. Tout passe donc par ce que les enfants peuvent découvrir de manière empirique. Certaines participantes ont souligné un niveau excessif de consommation dans leur famille. Un modèle qu'elles ne veulent pas reproduire. Pour la majorité, cependant, elles ne savent pas trop quoi en penser. Cette apparente indifférence et cette ignorance presque totale concernant l'état des finances parentales laissent perplexes.

Par ailleurs, nous avons pu constater que les connaissances juridiques, légales, acquises par les participantes, inexistantes dans le premier groupe, sont davantage liées à l'expérience vécue qu'à une véritable recherche d'information.

Quant à la question de la disparité des revenus, tellement présente dans les groupes d'étudiantes, étonnamment, lors des rencontres individuelles où nous dressions une prévision budgétaire, il s'est avéré que, chez quatre couples sur cinq, nos interlocutrices gagnaient plus

que leur conjoint respectif. Leurs revenus étant gonflés significativement par les prestations gouvernementales liées à leur condition de mère de famille.

## Conclusion générale et analyse

Nos interrogations portaient sur la vision des participantes concernant les principes sur lesquels doivent se fonder les rapports de couple au sujet des questions financières, des modes d'organisation budgétaire, de la manière de parler d'argent dans le couple et, pour celles qui y sont déjà, de leur degré de satisfaction et des problèmes rencontrés. Nous poursuivions un double objectif épistémologique et heuristique. En effet, il s'agissait de vérifier, dans la réalité, certaines théories afin de faire évoluer nos connaissances à propos des rapports de genres lorsqu'il s'agit d'administrer les finances familiales. Puis, comme nous l'avons fait en interrogeant des jeunes femmes réunies pour discuter de ces questions, nous cherchions à évaluer, concrètement, la bonne manière d'aborder le sujet afin d'élaborer d'éventuelles formations leur étant destinées. Voyons d'abord les réflexions que cette démarche nous inspire.

Nous partons du postulat qu'il est dans la nature des choses, pour les humains, d'être constamment en retard sur les réalités. Le défi consiste, entre autres, à distinguer le nouveau de l'ancien en tenant compte de la persistance des habitudes, des coutumes, et comment elles s'entremêlent inévitablement dans la vie des générations qui cohabitent. En termes nets, les nouvelles générations ne viennent pas de nulle part et il faut comprendre le degré d'imprégnation des valeurs anciennes, transmises, dans un monde très fortement influencé par les médias et les modes tant techniques et culturelles qu'idéologiques. Voilà une question qu'il faudrait fouiller beaucoup plus profondément que nous l'avons fait.

Pourtant, il nous a semblé que, finalement, les parents n'avaient pas beaucoup d'influence et que l'aventure conjugale et matrimoniale relevait bien davantage de la gageure que d'une réflexion approfondie sur la question (qu'elle provienne de l'héritage parental, du système d'éducation, des cercles d'amis ou d'ailleurs). Dans l'interprétation de cette donnée, nous sommes partagés puisque, cette apparente indifférence à propos des questions financière et des rapports qu'elles engendrent dans le couple, est-elle bien réelle ? Ou, au contraire, cela ne confirme-t-il pas que l'argent, comme le sexe, est tabou ? Nous avons cru déceler, en effet, que, pour la plupart de nos interlocutrices, il était plus sage d'éviter la discussion et d'établir un fonctionnement le plus simple possible. D'où, croyons-nous, le glissement graduel vers le *pot commun*.

L'enquête suisse de Caroline Henchoz (2008) montre, elle aussi, cette prédominance d'une mise en commun des ressources comme des dépenses. Sur les dix-neuf couples interrogés, seize fonctionnent sur la base d'une mise en commun totale (13) ou partielle (3). L'auteure s'interroge également sur l'imprégnation du traditionnel dans le moderne :

...l'absence de négociation conjugale autour des questions d'argent s'explique, en partie, par l'idéologie romantique contemporaine du don qui valorise le silence et la réciprocité librement consentie. La modernité est un processus incertain, qui est loin d'être achevé. Ce processus, source de tensions et de désagréments peut aussi contribuer à changer les relations conjugales vers moins de conformité. En ce sens, le couple n'est pas une entité stable et uniforme. Il est construit et reproduit par des individus qui doivent s'adapter à des situations changeantes. (p. 219)

L'impression que nous avons eue d'avoir affaire à des *électrons libres*, à des personnes s'organisant au jour le jour, sans trop se soucier du lendemain, est persistante. Même celles qui vivent en couple et qui doivent assumer de lourdes responsabilités financières, ne semblaient pas voir beaucoup plus loin que le prochain paiement, enfermées pour certaines dans une problématique qu'elles ne réussissent pas vraiment à maîtriser. Pourtant, l'organisation des ressources familiales a une histoire bien réelle, des racines dans le temps long de la famille nucléaire.

Les auteures Belleau et Proulx (2011) identifient trois grandes étapes historiques caractérisant, au XX<sup>e</sup> siècle, l'évolution du concept de revenu familial. Le « revenu familial multigénérationnel » ayant eu cours dans la première moitié de ce siècle fait place au « revenu familial à pourvoyeur unique » dans les années cinquante et soixante, pour déboucher finalement sur ce qu'elles qualifient de « revenu conjugal individualisé », qui a cours depuis les années soixante-dix jusqu'à aujourd'hui. On peut les suivre sur cette piste en constatant, en effet, l'imprégnation d'un système de valeurs individualiste s'exprimant, nous l'avons vu, par un désir très fort d'autonomie. Une autonomie, pourtant, plus théorique que pratique...

Nous avons constaté en effet, à l'instar de Caroline Henchoz en Suisse ou de Nyman/Evertsson en Suède, que les conjoints ne discutent pas vraiment des questions d'argent, sinon de manière très concrète et relativement harmonieuse. Un mot sur cette enquête suédoise où les auteurs concluent leur étude en constatant, comme nous : « Nous avons trouvé peu de preuves de l'existence de la négociation chez les couples... En réalité, peu de choses ont fait ressortir que les couples parlaient d'argent ». (Revue *Enfance, Familles, Générations*, 2005, p. 32)

Nos répondantes, vivant en couples, en parlent. Elles en parlent généralement au début du mois, pour planifier minimalement les dépenses courantes, et, à la fin du mois, s'il y a un problème à payer certains comptes. En général, que nous vivions en Suisse, en Suède ou au Québec, la gestion de l'argent et les prises de décisions qu'elle implique semblent relativement harmonieuses.

Trop souvent, en effet, nous avons tendance à considérer les problèmes financiers des couples à la lumière des chiffres mirobolants concernant l'endettement global de la population. À vrai dire, ils sont très inquiétants sur le plan statistique, mais nous savons que la plupart des gens gardent sous contrôle leurs finances personnelles. La richesse globale de notre société de consommation et une très relative équité sociale dans le partage de cette richesse permettent ce qu'il faut bien considérer comme une certaine indifférence par rapport aux risques d'anticiper sur nos revenus futurs. Le scénario que nos participantes ont en tête, qu'elles ont intégré, est le même pour presque toutes, avons-nous cru comprendre : vie en couple, auto, maison, bébé. Le reste est une question d'organisation et de dialogue entre personnes unies par des sentiments réciproques poursuivant les mêmes objectifs.

Cette constatation nous amène à soulever une hypothèse, jamais confirmée scientifiquement par des recherches spécifiques, mais que, empiriquement dans notre travail quotidien, nous remarquons sans cesse : l'argent en soi, sauf exception, n'est pas très important. Les valeurs de la société de consommation dominant largement l'économie domestique et l'organisation matérielle des individus, chacun aspire à toujours plus de biens et de services mais, en général, ces aspirations restent à peu près contenues dans les limites strictes des revenus. Même l'utilisation pourtant massive du crédit répond à cette règle : une vision linéaire de la vie sous-tendant cet appareillage psycho économique d'individus confortés par une formidable machine idéologique et technologique traçant la voie à suivre et mettant à la disposition des *accrédités* les moyens d'y arriver, à crédit la plupart du temps.

Donc, si l'argent n'est pas important en soi, si même le niveau de consommation, toujours insatisfaisant par définition, n'est pas déterminant dans les rapports de couples, pourquoi tant de gens se disent insatisfaits financièrement lorsqu'ils sont interrogés à l'occasion d'enquêtes ou de sondages ? Pourquoi évoque-t-on si souvent les questions d'argent pour expliquer un grand

nombre de ces divorces qui concernent la moitié des couples québécois ? La réponse est à la fois simple et complexe.

Si, effectivement, l'argent n'est pas important, s'il ne constitue pas une priorité pour la majorité, il est donc nécessaire d'accoler cette dimension à d'autres, essentielles celles-là. L'amour, la confiance, le respect mutuel dominant largement l'échelle de valeurs des répondantes à notre enquête et, croyons-nous, des Québécoises et des Québécois en général. Or, les comportements financiers des unes et des autres peuvent s'avérer extraordinairement révélateurs de la présence ou de l'absence de ces caractères fondamentaux pour la vie en couple. Puis, lorsqu'on aime moins ou que le couple s'use tranquillement, le partage généreux et désintéressé risque de s'atténuer dans les mêmes proportions. Et là, les problèmes d'argent peuvent devenir extrêmement insidieux, voire dominants et dévastateurs.

## **Perspectives**

Nous avons cherché, jusqu'ici, à baliser cette problématique de l'argent dans le couple en sachant très bien que nous n'avons pas de réponse définitive à offrir. Nous espérons néanmoins avoir suscité suffisamment d'intérêt pour la suite des choses. Et cette suite, nous la voyons à deux niveaux bien distincts.

D'abord, la nécessité de parler d'argent et d'avenir avec les étudiantes de niveau pré-universitaire ou professionnel est évidente. L'intérêt manifesté par celles que nous avons rencontrées nous indique clairement la voie à suivre. La pédagogie mise de l'avant devrait, entre beaucoup d'autres choses, dont l'acquisition de connaissances juridiques, traiter le sujet de l'autonomie, bien sûr, mais surtout celui du rapport entre égalité et équité. Ce rapport est complexe. L'égalité n'existe pas dans la nature et, sur le plan budgétaire, c'est la manière la plus injuste de s'organiser ; le 50/50 est injuste, s'entend, pour le conjoint le moins fortuné, les femmes généralement. Et ce, malgré la tendance à l'élévation du revenu des femmes auxquelles s'adressent habituellement, mais non exclusivement, les programmes gouvernementaux d'aide à la famille.

L'équité est aussi problématique que l'égalité, mais dans le sens inverse. Il suppose, s'agissant particulièrement d'un couple hétérosexuel où l'homme gagne davantage, un esprit de justice et de don qui ne va pas toujours de soi et qui peut tourner en un paternalisme assez mortifère pour le couple.

Nous voyons donc que la question n'est pas du tout évidente, et qu'elle mérite d'être très bien balisée avant d'être lancée à tort et à travers à tout propos. Il n'y a pas de modèle idéal à proposer, mais plutôt des balises à dresser afin de tracer une route convenable qui correspondra au schéma de valeurs et aux objectifs individuels et communs. Comme il est souhaitable d'unir conjugalement deux adultes parfaitement autonomes et conscients de leur identité, l'instruction de ces futurs adultes, l'éducation civique pourrions-nous ajouter, les préparant à s'engager sur des bases solides et leur permettant un véritable dialogue entre conjoints, voilà le programme que nous proposons.

Une dernière question à propos d'une éventuelle démarche pédagogique centrée sur les questions financières et le rapport à l'argent et à l'Autre ; une question que nous avons

soigneusement évitée jusqu'ici : offrons-nous la même démarche aux garçons ou, même, réunissons-nous jeunes femmes et jeunes hommes en même temps ? Si nous avons entrepris notre étude à partir de préoccupations essentiellement liées à la condition des femmes, il y avait, bien sûr, de puissantes raisons pour le faire.

L'historien Marc Bloch souligne, nous l'avons vu, que nous ressemblons davantage à notre temps qu'à nos parents. Il affirmera pourtant, tout au long de son réquisitoire pour la science historique, que nous sommes aussi, nécessairement, le produit de l'histoire. Et pas de n'importe quelle histoire, de l'histoire humaine. L'attitude des femmes face à l'argent et aux nécessités de leur progéniture relève certainement de stéréotypes, voire d'archétypes, profondément ancrés dans la psyché humaine. Du moins, y a-t-il d'autres explications au fait que, dans notre pratique quotidienne en consultation budgétaire, ce sont les femmes qui font appel très majoritairement à ce service ? Bien que, lorsqu'il s'agit d'un couple, nous les incitions fortement à convaincre leur conjoint de les accompagner. C'est même une exigence que nous ne transgressons que très difficilement. Nous savons par expérience que celui (c'est généralement l'homme) qui refuse de participer, risque fort de saboter la démarche entreprise. Heureusement, dans la très grande majorité des cas, elles se rendent à nos arguments et réussissent à le « traîner » à nos bureaux. Nous savons comment agir dans ces situations et, très souvent, nous réussissons à *passer le crayon* au conjoint récalcitrant, au moins pour le mois courant.

L'enquête que nous avons réalisée, publiée en 2006, à propos des répercussions sur la santé physique et psychique liées au surendettement, montre, en particulier, des différences notables entre les hommes et les femmes lorsque les difficultés financières s'imposent. Curieusement, peut-être pas si étonnant après tout en regard de ce que nous venons d'établir, les hommes sont généralement beaucoup plus anxieux que leur compagne qui, elles, semblent plus en contrôle, sinon de la situation financière, du moins d'elles-mêmes. Nous avons là une des sources de la présente recherche et ces différences continuent à nous préoccuper. Cela est intrigant et très peu documenté.

C'est pourtant là un sujet difficile à traiter dans la foulée des victoires récentes du féminisme, dont une bonne partie concerne le thème de l'égalité des sexes. Afin de poursuivre le cheminement amorcé, nous croyons qu'il serait possible d'approfondir une enquête basée, cette fois, sur les différences intrinsèques et fondamentales entre les comportements féminins

et masculins face au budget familial. N'avons-nous pas établi plus haut que, si les questions d'argent n'étaient pas très importantes en soi, elles pouvaient s'avérer très révélatrices des rapports... amoureux. Nous croyons qu'il y a là prétexte et matière pour initier de très intéressantes démarches pédagogiques.

Bien sûr, les questions d'argent et de budget constituent notre principal souci. Elles devront faire l'objet, dans la foulée de ce rapport, d'une mise en forme reflétant la teneur et le sens des préoccupations rencontrées à l'occasion de cette démarche.

Voilà pourquoi, et c'est le deuxième niveau auquel nous référerions plus haut, nous devons reprendre les éléments d'analyse que nous venons de soulever dans notre travail pour les approfondir et les traduire en un certain nombre de questions fondamentales visant à circonscrire nos futures recherches.

**Bertrand Rainville**  
**Virginie Rainville**  
**CIBES de la Mauricie**  
**Février 2013.**

## À propos de notre approche : méthodes et concepts

Les membres de l'équipe de travail du CIBES ont exploré la littérature concernant le présent objet de recherche, très étudié en Europe mais, à quelques exceptions près, assez négligé ici au Québec. Pourtant, les études sur le budget familial, particulièrement de la classe ouvrière, plongent leurs racines aussi loin que la fin du dix-neuvième siècle avec les travaux des premiers sociologues. L'appareillage méthodologique ainsi construit, de Frédéric LePlay à Caroline Henchoz, représente, pour les chercheurs d'aujourd'hui, une montagne de concepts et de théories parfois difficile à escalader. Une constante cependant : l'étude du budget familial constitue un excellent révélateur sur l'état d'une société.

En fait, c'est la plus vieille recherche québécoise sur le sujet, qui remonte à 1958. La plus vieille, mais surtout, la plus imposante, la plus importante et la seule de ce type. Le rapport qui en découla, publié tardivement en 1964, a été élaboré par Marc-Adélar Tremblay, anthropologue et Gérald Fortin, sociologue, tous deux de l'Université Laval. Elle porte sur « *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec* ». Ces chercheurs ont notamment distingué les besoins des aspirations. Ils ont également constaté une utilisation surprenante du crédit alors même qu'il était considéré d'un très mauvais œil. Ils ont surtout porté un regard extrêmement incisif et précis sur la société d'après-guerre et pré-Révolution tranquille. Cela, à partir de l'étude du budget familial de 1460 familles bien réparties dans les différentes régions du Québec.

Nous retrouvons dans cette étude une intéressante discussion à propos de la notion de besoin. Après moult détours, les chercheurs finissent par définir le besoin comme *ce qui est jugé nécessaire* ! L'univers des aspirations constituant plutôt ce qui est souhaité et accessible, à distinguer du désir. D'autres, après eux, les chercheurs de la Fédération des ACEF, entre autres, prolongeront le raisonnement en introduisant le concept de *besoins socialement nécessaires*. Ces distinctions sont importantes puisqu'elles permettent une pensée d'arrière-plan absolument essentielle au genre d'étude comme celle que nous présentons aujourd'hui.

Nous avons tout de même un malaise avec ces notions de *besoins jugés nécessaires* et de *besoins socialement nécessaires* parce qu'elles font l'impasse sur ce qui est fondamentalement nécessaire au simple maintien de la vie biologique des humains. N'y a-t-il pas là un danger de

perdre de vue l'essentiel et de brouiller les pistes en élevant ainsi, au niveau de besoin, ce qui peut n'être qu'effet de mode lié à l'industrialisation et au développement de la société de consommation de masse ? Jean Baudrillard, dans son beau livre sur : *La société de consommation*, citant Marshall Sahlins, rappelle que : « Ce qui fonde la confiance des primitifs, et qui fait qu'ils vivent l'abondance dans la faim même, c'est finalement la transparence et la réciprocité des rapports sociaux » (J. Baudrillard, 1970, p. 110). Comme quoi, même la pauvreté absolue comprend une certaine part de subjectivité, de relativité.

Une autre notion, qui n'est pas nommée dans notre travail, mais qui sous-tend également l'analyse, c'est celle du *revenu discrétionnaire* ; ce *miracle* de la *société de consommation de masse*, selon George Katona (1966, p 9). Il s'agit, en coupant les angles, de ce que nous appelons, dans le deuxième chapitre de notre rapport, *les surplus*. Cette notion est d'une extrême importance parce qu'elle permet de bien saisir l'avènement de la société de consommation et la rapidité avec laquelle elle a pu se développer. En effet, dans les années cinquante et soixante, les revenus des travailleurs ont augmenté nettement plus vite et de manière beaucoup plus importante que les prix à la consommation. Or, les surplus ainsi dégagés dans les budgets familiaux ont permis aux classes laborieuses l'accès à la propriété et aux biens phares (socialement nécessaires ?) proposés à grand renfort de publicité. L'avènement de la télévision, en 1952, a eu un impact particulièrement important, voire déterminant, sur ce plan.

C'est ce qui explique également la vitesse avec laquelle la population québécoise d'alors va adopter l'utilisation systématique du crédit, la vie à crédit. Sur le plan strict du choix économique, à partir du moment où les revenus compensent les intérêts payés sur les emprunts, ce qui était largement le cas dans ces deux décennies (B. Rainville, 2007), les familles québécoises n'ont pas fait une mauvaise affaire, au contraire. L'impact réel du crédit se répercute davantage sur le temps, c'est-à-dire qu'il met à la disposition des consommateurs des biens qui seront payés avec des revenus anticipés. J. Baudrillard présentera le crédit comme « ...un processus disciplinaire d'extorsion de l'épargne et de régulation de la demande » (p. 127).

Pour prolonger l'idée, voyons également cette surprenante étude du philosophe québécois, Jean-François Malherbe, intitulée : *La démocratie au risque de l'usure*. Après un long préambule permettant de comprendre la genèse du phénomène, l'auteur définit l'usure moderne comme « ...un taux dont l'application entraîne la paupérisation de l'emprunteur » (p. 47).

Plus loin, parlant de notre civilisation moderne, l'auteur introduit les termes d'une réflexion sur l'humain, sujet économique :

...l'individu humain se croit libre, lucide et rationnel dans la mesure où il s'aliène à un système de croyances qui, loin de cultiver le sujet, l'assujettissent à des habitudes qu'il prend pour de l'autonomie. C'est une triple perversion qu'il nous faut explorer : perversion du rapport à l'argent... perversion du rapport au temps... perversion de la faculté de juger... (Jean-François Malherbe, 2004, p. 53)

Finalement, nous ne pouvons pas nous extraire d'une analyse à caractère psychologique pour comprendre certains comportements qui n'ont finalement pas grand-chose à voir avec les questions d'argent. Et ce, malgré les préventions du maître : «...toutes les fois qu'un phénomène social est directement expliqué par un phénomène psychique, on peut être assuré que l'explication est fausse » (E. Durkheim, 1894, p. 103). Nous n'expliquerons donc pas les phénomènes rencontrés par la psychologie mais, au regard de certains comportements, il est bien difficile de se passer de Freud et de ses disciples.

L'un d'eux, le Dr René Laforgue, nous prévient : « Cette science [la psychanalyse] nous apprend qu'il ne suffit pas de croire que la raison conduit les hommes pour qu'il en soit ainsi. D'après elle, c'est la raison au contraire qui est fonction de la sensibilité des êtres » (1963, p. 247). Son livre s'intitule – *La psychopathologie de l'échec...*

Il arrive, en effet, que certains comportements conduisent droit à l'échec et ce, à l'insu même des protagonistes. Parfois, au regard de témoignages relatés dans ce rapport, nous sommes enclins à penser, en effet, que *le cœur semble avoir des raisons que la raison ne connaît pas...*

C'est donc, alimentés de ces concepts et prévenus de la difficulté liée à certains comportements, également nourris très fortement de notre pratique en consultation budgétaire ainsi que de plusieurs recherches antérieures, que nous avons rédigé ce rapport.

Notre regard, celui d'un groupe dédié entièrement aux personnes en difficultés financières, n'est ni neutre ni indifférent. Nous sommes conscients de la part de subjectivité que peuvent comporter certaines de nos analyses. S'il est vrai que l'observation scientifique d'un phénomène social exige un point de vue et une distance par rapport à l'objet de recherche, il se peut également, selon les propos du sociologue Luc Boltanski, que « l'acteur arrive souvent à une

analyse approfondie de sa pratique, aussi valable que celle du sociologue » (1990, p. 131). Nous pourrions ajouter : en y mettant les efforts et l'honnêteté intellectuelle nécessaires.

Un dernier point à propos de notre méthode et de notre position épistémologique. Nous venons de souligner que notre regard d'acteur peut être subjectif. Précisons toutefois qu'il est également professionnel. Notre *habitus* est assez particulier, voire unique. Ainsi, par exemple, s'agissant de mener des entretiens sur le budget et les finances personnelles, les conseillers budgétaires du CIBES ont des antennes que peu d'intervenants possèdent. Les participantes à notre recherche n'ont pas pu nous dire n'importe quoi. Lorsqu'elles nous racontaient leur histoire ou lorsqu'elles répondaient à une question précise, en groupe, nous savions très exactement de quoi elles parlaient et à quoi elles référaient. Par conséquent, nous savions également où mettre la barrière, quelles limites nous ne pouvions pas dépasser. Il y a là une richesse et une ressource que très peu de chercheurs connaissent. Et c'est bien dommage.

## Annexe 1. Compilation des questionnaires sur les connaissances

Questions	Jamais vécu en couple (13)	En couple sans enfants (13)	En couple avec enfants (14)
<b>Question 1 : La méthode d'organisation la plus équitable quand on vit en couple :</b>			
a) Le «pot commun» ?	v,v,v,v = 4	v,v,v,v,v = 5	v,v,v,v,v,v = 6
b) Moitié-moitié ?	v,v,v,v,v,v = 6	v,v,v,v,v = 5	v,v = 2
c) Le prorata ?	v,v,v = 3	v,v,v = 3	v,v,v,v,v,v,v = 6
<b>Question 2 : Doit-on connaître la situation financière de son conjoint :</b>			
a) Oui, avant de s'installer ?	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 11	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 9	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 12
b) Lorsqu'installé ?	v = 1	v,v,v = 3	v,v = 2
c) C'est personnel et conflictuel ?		v = 1	
<b>Question 3 : Je suis mariée ou unie civilement :</b>			
a) Droit à 50% des biens acquis ?	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 13	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 11	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 11
b) Héritière en cas de décès ?	v,v,v,v,v,v,v,v,v = 8	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 11	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 10
c) Si séparée droit à pension alim. ?	v,v,v = 3	v,v,v,v,v,v = 5	v,v,v,v = 4
Notes	1 = 3 V.	4 = 3 V.	2 = 3 V 1 = F
<b>Question 4 : Si je suis conjoint de fait :</b>			
a) Même droit que marié après 2-3 ans ?	v,v,v,v = 4	v,v,v,v,v = 4	v = 1
b) Même droit lorsqu'enfants ?	v = 1	v,v,v,v,v,v,v = 6	v = 1
c) Automatiquement héritière si décès ?	v,v,v = 3	v,v = 2	v = 1
Notes	5 = 3 F	5 = 3 F 1 = 3 V	10 = 3 F
<b>Question 5 : Si séparation nous avons une dette commune ou un bail commun :</b>			
a) Celui qui garde le bien doit payer ?	v,v,v = 3		v = 1
b) Payer 50/50, si non l'autre paye sa part ?	v,v,v,v,v = 4	v,v = 2	v = 1
c) Si l'un ne paie pas, l'autre doit payer tout ?	v,v,v,v,v,v = 5	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 11	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 12
<b>Question 6 : Nous ouvrons un compte bancaire commun sans modalités particulières :</b>			
a) Chacun a accès au compte ?	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 9	v,v,v,v,v,v,v,v,v = 7	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 12
b) Ça prend deux signatures ?	v,v,v = 3	v,v,v = 3	v,v,v = 3
c) On peut retirer un maximum de 100\$ ?	v = 1	v,v,v = 3	v = 1
<b>Question 7 : Lors de la déclaration d'impôt, vie commune depuis un an (impacts sur les prestations) :</b>			
a) Nos revenus sont mis en commun ?	v,v,v,v,v = 4	v,v,v,v,v,v = 5	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 10
b) Non, c'est individuel ?	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 9	v,v,v,v,v,v,v,v,v,v = 8	v,v,v,v,v = 4

## Annexe 2. Formulaire de consentement des participantes aux groupes

### Dans le cadre de la recherche *Femmes et argent*

#### Formulaire de consentement

Cette recherche est réalisée par le Centre d'intervention budgétaire et sociale (CIBES) de la Mauricie. Le CIBES est un organisme communautaire qui travaille dans les domaines du budget et de l'endettement.

#### **La nature de la recherche**

La recherche a pour but de connaître les préoccupations et les attentes des jeunes femmes qui n'ont pas encore vécu de en couple (Groupe 1), face à l'organisation budgétaire de leur future vie de couple. Cette recherche s'intéresse également aux modes d'organisation budgétaire que les jeunes couples sans enfant (groupe 2) et avec enfants (groupe 3) se sont donnés ainsi que les avantages et les désavantages de ces choix. L'objectif est de développer des outils d'intervention et de prévention visant à favoriser une organisation budgétaire harmonieuse chez les jeunes couples.

#### **Déroulement de la participation**

Votre participation consiste à :

- . Remplir un questionnaire anonyme sur vos données socioéconomiques.
- . Remplir un questionnaire anonyme d'évaluation de vos connaissances sur les différents aspects organisationnels ou juridiques de la vie en couple.
- . Vous joindre à un groupe de discussions concernant l'organisation budgétaire et financière dans le couple. La discussion sera enregistrée pour fins de rapport.

Pour le 1<sup>er</sup> groupe, les questions porteront essentiellement sur votre perception de l'argent et sur la manière dont vous aimeriez fonctionner financièrement lorsque vous habitez avec un conjoint. On vous demandera également de nous dire comment les questions budgétaires et financières devraient être discutées dans un couple.

Pour les groupes 2 et 3, les questions porteront en plus sur vos modes d'organisation budgétaire, les avantages et désavantages de vos choix.

#### **Avantages et inconvénients possibles à votre participation.**

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter sur un ensemble de questions entourant l'organisation budgétaire dans un couple. Nous croyons qu'il n'y a aucun risque ou inconvénient à participer à cette recherche.

#### **Participation volontaire et droit de retrait**

Vous pouvez en tout temps mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision.

#### **Confidentialité**

Les mesures prises pour assurer la confidentialité sont les suivantes :

Tous les formulaires sont anonymes.

Le matériel recueilli (enregistrement des discussions) provenant du groupe de discussions ne servira qu'à des fins de production du rapport.

Les matériaux (questionnaires/enregistrements) seront conservés au bureau du CIBES sans possibilité d'accès pour des personnes qui ne sont pas directement impliquées dans cette recherche.

Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, vous pouvez communiquer avec Monique Émond, responsable du projet de recherche, au numéro de téléphone suivant : 819 378-7888 ou à l'adresse courriel : [m.emond@cibes-mauricie.ca](mailto:m.emond@cibes-mauricie.ca)

#### **Signatures**

Je soussignée \_\_\_\_\_, consent librement à participer à recherche intitulée « Femmes et argent ». J'ai pris connaissance du formulaire de consentement et j'ai compris le but, les avantages et les inconvénients du projet de recherche.

\_\_\_\_\_  
Participante

\_\_\_\_\_  
Date

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

\_\_\_\_\_  
Animatrice

\_\_\_\_\_  
Date

## **Annexe 3. Déroulement des rencontres avec les groupes cibles**

### **Recherche Femmes et argent**

#### **Déroulement des rencontres pour les groupes cibles**

##### **1) Accueil et présentations (CIBES, Nathalie et moi) (10 minutes)**

- Les remercier de se prêter à l'exercice
- CIBES : budget/endettement (tout ce qui concerne les questions d'€)
- Moi : animation de la rencontre, je pose des questions ouvertes, on veut prendre le pouls d'une catégorie de personnes, avoir leur opinion sur le sujet.
- Nathalie : prise de note, assure que les temps sont respectés et enregistrement
- Explication du déroulement : formulaires + discussion de groupe, 1h30-2h00 maximum

##### **2) Consentement (5 minutes)**

- Je le lirai avec elles, ça explique bien la nature de la recherche, la participation attendue, la confidentialité, etc.
- Questions???

##### **3) Socio-économique + questionnaire connaissances générales (10 minutes)**

- Anonymes, on ne répondra pas à leurs questions à part si vraiment elles ne comprennent pas le sens d'une question.

##### **4) Discussion groupe cible (1h30)**

- Poser les questions adaptées à chacun des groupes.

##### **5) Fermeture (5 minutes)**

- Remerciements
- Rappel des suites à cette rencontre, remise du rapport de recherche à l'organisme
- Prendre les noms pour des rencontres individuelles

## **Annexe 4. Guide d'animation : groupe 1**

### **Questions pour groupe cible 1**

**Femmes vivant seules sans enfant et n'ayant pas vécu en couple.**

#### **Questions d'animation :**

- 1. Si vous viviez en couple, comment envisageriez-vous l'organisation du partage des dépenses avec votre conjoint? (30 minutes)**

#### **Sous-questions :**

- Quel serait le mode de partage que vous préconiseriez ? Moitié-moitié, selon les revenus ou autre?
  - Seriez-vous plus favorables à tout mettre en commun (revenus-dépenses)?
  - Seriez-vous plutôt enclines à partager certaines dépenses seulement? Lesquelles?
  - Quelles dépenses seraient partagées?
- 2. À partir des réponses, leur exposer certaines situations afin de préciser davantage leurs positions :**
    - Si lui son salaire était plus élevé que le vôtre?
    - Si c'était vous qui aviez un plus gros salaire que lui?
    - Si vous aviez le même salaire, mais lui une dette d'auto à payer mais vous la vôtre est payée
  - 3. Avez-vous un modèle d'organisation budgétaire dans votre entourage (famille, parents, amis) qui vous a le plus influencé, que ce soit par la négative ou positivement. (15 minutes)**
  - 4. Croyez-vous que parler d'argent dans le couple est facile, difficile?**
  - 5. À quel moment c'est mieux d'en discuter? Avant, au début ou pendant l'aménagement en couple?**
  - 6. Est-ce qu'on met tous les chiffres sur la table? Est-ce qu'on dit combien on gagne par exemple?**
  - 7. Est-ce que ça peut engendrer des conflits de parler d'argent dans le couple?**
  - 8. Congé de maternité (55%), Est-ce que le conjoint qui continue de travailler doit combler le manque de l'autre?**

## **Annexe 5. Guide d'animation : groupe 2**

### **Questions pour groupe cible 2**

#### **Femmes vivant en couple sans enfant**

##### **Questions d'animation :**

##### **a) Questions générales (30 minutes)**

- De façon générale, quel serait le mode d'organisation idéal pour le fonctionnement budgétaire d'un couple?
- Comment organiseriez-vous une situation où il y a des écarts de revenus entre les conjoints?
- Est-ce que les questions relatives au budget sont un sujet abordé régulièrement dans les couples?
- À quel moment le mode d'organisation devrait-il être discuté : avant de faire vie commune, au début de la vie commune ou aux moments où des problèmes ou changements arrivent?

##### **b) Questions plus personnelles (30 minutes)**

- Quel mode d'organisation budgétaire avez-vous adopté dans le cadre de votre vie de couple?
- Ce mode d'organisation provient-il d'un modèle qui vous a influencé (parents, famille, amis) de façon négative ou positive?
- Ce modèle d'organisation a-t-il été discuté avant de faire vie commune, au début de la vie commune ou au fur et à mesure?
- Est-ce que le modèle de départ a évolué depuis le début de la vie commune?
- Les questions relatives au budget sont-elles un sujet abordé régulièrement dans votre couple?
- Comment qualifieriez-vous le mode de discussion que cela entraîne dans vos échanges avec votre conjoint?
- Est-ce que l'organisation du budget dans votre couple (partage des dépenses, achat d'actifs) semble satisfaisante pour les 2 parties?

## **Annexe 6. Guide d'animation : groupe 3**

### **Questions pour groupe cible 3**

#### **Femmes vivant en couple avec enfant(s)**

##### **Questions d'animation :**

##### **a) Questions générales (40 minutes)**

- De façon générale, quel est le mode d'organisation idéal pour le fonctionnement budgétaire d'un couple?
- Comment organiseriez-vous une situation où il y a des écarts de revenus entre les conjoints?
- Est-ce que les questions relatives au budget sont un sujet abordé régulièrement dans les couples?
- À quel moment le mode d'organisation budgétaire devrait-il être discuté : avant de faire vie commune, au début de la vie commune ou aux moments où des problèmes ou changements arrivent?
- Es-ce que l'arrivée d'un enfant implique un changement d'organisation?

##### **b) Questions plus personnelles (40 minutes)**

- Quel mode d'organisation budgétaire avez-vous adopté dans le cadre de votre vie de couple?
- Ce mode d'organisation provient-il d'un modèle qui vous a influencé (parents, famille, amis) de façon négative ou positive?
- Ce modèle d'organisation a-t-il été discuté avant de faire vie commune, au début de la vie commune ou au fur et à mesure?
- Est-ce que le modèle de départ a évolué depuis le début de la vie commune jusqu'à l'arrivée du premier enfant?
- Les questions relatives au budget sont-elles un sujet abordé régulièrement dans votre couple?
- Comment qualifieriez-vous le mode de discussion que cela entraîne dans vos échanges avec votre conjoint?
- Est-ce que l'organisation du budget dans votre couple (partage des dépenses, achat d'actifs) semble satisfaisante pour les 2 parties?

## Annexe 7. Questionnaires sur les connaissances

### Dans le cadre de la recherche *Femmes et argent*

#### Questionnaire

- 1) Quel est, selon vous, la méthode d'organisation budgétaire la plus équitable quand on vit en couple :
  - a. Le « pot » commun : *c'est-à-dire que tous les revenus des conjoints sont mis ensemble et les dépenses sont assumées ensemble.*
  - b. Le moitié-moitié ou le 50/50 : *c'est-à-dire que les 2 conjoints payent le même montant pour les dépenses peu importe les revenus de chacun.*
  - c. Le prorata : *c'est-à-dire que l'on calcule qui paye combien en fonction des revenus de chacun. C'est le principe du : si je gagne plus, je paye plus.*
  
- 2) Doit-on connaître la situation financière de son conjoint :
  - a. On devrait exposer à l'autre notre situation financière avant de s'installer ensemble.
  - b. On en discutera lorsque nous serons installés.
  - c. La situation financière de chacun ne concerne pas l'autre, c'est personnel et ça risque juste d'emmener des conflits.
  
- 3) Si je suis mariée ou unie civilement :

En cas de séparation j'aurai droit à 50% de la valeur des biens acquis durant le mariage (auto, maison, meubles, etc.)	V ou F
Je serai l'héritière en cas de décès s'il n'y a pas de testament.	V ou F
En cas de séparation je recevrai automatiquement une pension alimentaire.	V ou F
  
- 4) Si je suis conjoint de fait :

Après un an ou trois ans, selon la situation, j'ai les mêmes privilèges que si j'étais mariée.	V ou F
Dès que nous aurons des enfants j'aurai les mêmes privilèges que si j'étais mariée.	V ou F
Je serai automatiquement l'héritière légale en cas de décès.	V ou F
  
- 5) Dans le cadre d'une séparation, si nous avons une dette commune ou un bail en commun :
  - a. C'est celui qui garde le bien ou l'appartement qui doit payer.
  - b. C'est une responsabilité partagée moitié-moitié, si l'un ne paye pas, l'autre ne devra payer que sa partie.
  - c. Nous sommes tous les deux entièrement responsable. Si l'un ne paye pas, c'est l'autre qui devra assumer la totalité de la dette.
  
- 6) Nous allons ouvrir un compte bancaire conjoint. Si nous ne demandons pas de modalités particulières :
  - a. Chacun sera autorisé à effectuer des transactions (comme des retraits) sans l'autorisation de l'autre conjoint.
  - b. Ça prendra les deux signatures pour retirer de l'argent.
  - c. Nous pourrons retirer un maximum de 100,00\$ par jour sans le consentement de l'autre conjoint.
  
- 7) Mon conjoint et moi faisons vie commune depuis plus d'un an. Lorsque vient le temps de produire nos déclarations d'impôt :
  - a. Nos revenus sont mis en commun, ce qui a un impact sur les prestations gouvernementales (ex : TPS, allocations familiales, retours d'impôts, etc.)
  - b. Les rapports d'impôt c'est individuel donc ça n'a pas d'impact sur l'un et l'autre des conjoints.

## **Annexe 8. Formulaire de consentement rencontres individuelles**

### **Dans le cadre de la recherche Femmes et argent Formulaire de consentement**

Cette recherche est réalisée par le Centre d'intervention budgétaire et sociale (CIBES) de la Mauricie. Le CIBES est un organisme communautaire qui travaille dans les domaines du budget et de l'endettement.

#### **La nature de la recherche**

La recherche a pour but de connaître les préoccupations et les attentes des jeunes femmes qui n'ont pas encore vécu de en couple face à l'organisation budgétaire de leur future vie de couple. Cette recherche s'intéresse également aux modes d'organisation budgétaire que les jeunes couples sans enfant et avec enfants se sont donnés ainsi que les avantages et les désavantages de ces choix. L'objectif est de développer des outils d'intervention et de prévention visant à favoriser une organisation budgétaire harmonieuse chez les jeunes couples.

#### **Déroulement des rencontres individuelles**

Votre participation consiste à :

- . Remplir un questionnaire anonyme sur vos données socioéconomiques.
- . Participer à une entrevue avec une conseillère budgétaire sur votre organisation financière et son évolution depuis votre installation en couple.
- . Remplir une grille budgétaire pour nous indiquer comment concrètement le partage des revenus et dépenses est appliqué.

#### **Avantages et inconvénients possibles à votre participation.**

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter sur un ensemble de questions entourant l'organisation budgétaire dans un couple. Nous croyons qu'il n'y a aucun risque ou inconvénient à participer à cette recherche.

#### **Participation volontaire et droit de retrait**

Vous pouvez en tout temps mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision.

#### **Confidentialité**

Les mesures prises pour assurer la confidentialité sont les suivantes :

Les formulaires et les grilles sont anonymes.

Le matériel recueilli (enregistrement de la discussion) provenant de l'entrevue ne servira qu'à des fins de production du rapport.

Les matériaux (formulaire, grilles et enregistrements) seront conservés au bureau du CIBES sans possibilité d'accès pour des personnes qui ne sont pas directement impliquées dans cette recherche.

Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, vous pouvez communiquer avec Monique Émond, responsable du projet de recherche, au numéro de téléphone suivant : 819 378-7888 ou à l'adresse courriel : [m.emond@cibes-mauricie.ca](mailto:m.emond@cibes-mauricie.ca)

#### **Signatures**

Je soussignée \_\_\_\_\_ consent librement à participer à recherche intitulée « Femmes et argent ». J'ai pris connaissance du formulaire de consentement et j'ai compris le but, les avantages et les inconvénients du projet de recherche.

\_\_\_\_\_  
Participant(e)

\_\_\_\_\_  
Date

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

\_\_\_\_\_  
Conseillère budgétaire

\_\_\_\_\_  
Date

## ***Annexe 9. Déroulement des rencontres individuelles***

### **Recherche Femmes et argent Rencontres individuelles**

#### ***Objectifs***

- 1) Connaître l'organisation concrète et son évolution depuis l'installation en couple, et de quelle façon cela a été déterminé.
- 2) Connaître la manière et la fréquence dont les questions financières sont discutées au sein de leur couple.
- 3) Savoir si l'organisation financière actuelle semble satisfaisante pour les 2 parties.

#### ***Déroulement***

- 1) Accueil et présentations
  - Les remercier de se prêter à l'exercice
  - Explication du déroulement : Consentement, données socio-économiques, discussion, budget. 1h30 maximum
- 2) Consentement
- 3) Socio-économique
- 4) Discussion
- 5) Budget

## ***Annexe 10. Guide d'entrevue pour les rencontres individuelles***

### ***Femmes vivant en couple avec enfants***

#### ***Questions :***

1. **Quel est votre mode d'organisation budgétaire actuel?**
2. **Pouvez-vous tracer l'historique de votre organisation budgétaire? (Selon les changements qui ont pu survenir, comme les revenus, l'achat de biens, l'arrivée d'un enfant, etc.)**
3. **Est-ce que ces changements ont amené une discussion sur la réorganisation budgétaire?**
4. **Est-ce que ces choix provenaient d'un modèle de votre entourage qui vous aurait influencé, positif comme négatif?**
5. **Est-ce que les questions relatives au budget sont abordées régulièrement dans votre couple?**
  - a. **Si oui : Comment qualifieriez-vous le mode de discussion que cela entraîne avec votre conjoint?**
  - b. **Si non : Pourquoi?**
6. **Est-ce que l'organisation budgétaire actuelle semble satisfaisante pour les 2 parties?**

**Annexe 11. Les données socioéconomiques, rencontre individuelles**

***Femmes et argent***  
***Données socio-économiques***  
***Rencontre #***

Date de la rencontre ___ ___ / ___ ___ / ___ ___	Référence: _____ Rencontre animée par: _____
<b><u>État civil</u></b> mariée ___ union-libre ___ depuis quand? _____	
<b><u>Nombre de personnes dans le ménage</u></b> Femme: âge _____ Enfants: âge _____ âge _____ âge _____ Conjoint(e): âge _____	
<b><u>Scolarité</u></b> Femme: primaire ___ secondaire ___ professionnel ___ cegep ___ université ___ Conjoint(e): primaire ___ secondaire ___ professionnel ___ cegep ___ université ___	
<b><u>Situation (travail, chômage, aide sociale, à la maison, travailleur autonome, ROAP, etc.)</u></b> Femme: _____ Conjoint(e): _____	
<b><u>Profession/métier</u></b> Femme: _____ Conjoint(e): _____ Entreprise: _____ Entreprise: _____ Depuis quand: _____ Depuis quand: _____	
<b><u>Logement: propriétaire ___ locataire ___ pensionnaire ___</u></b>	
<b><u>Évaluation sommaire des biens</u></b>	
	Femme                      Conjoint(e)                      Commun
Maison (év. mun.): _____	\$ _____ \$ _____ \$ _____
1ère auto-moto: _____	\$ _____ \$ _____ \$ _____
2ème auto-moto: _____	\$ _____ \$ _____ \$ _____
Meubles: _____	\$ _____ \$ _____ \$ _____
Chalet: _____	\$ _____ \$ _____ \$ _____
Terrain: _____	\$ _____ \$ _____ \$ _____
<b><u>Revenus annuels bruts</u></b> Femme: _____ \$ + Conjoint(e): _____ \$ = Total: _____ \$	
<b><u>Organisation des comptes bancaires</u></b> 2 comptes individuels ___ 2 comptes ind. + 1 compte conjoint ___ 1 compte conjoint ___ autre _____	



**Annexe 13. Formule dépenses annuelles, rencontre individuelles**

**Femmes et argent**

*Dépenses annuelles*

*Rencontre #*

**Qui assume les dépenses suivantes (sans les montants)?**

<b>Postes de dépenses</b>	<b>Femme</b>	<b>Conjoint-e</b>
Vêtements enfants		
Soins santé (dentiste, lunettes, etc.)		
Cadeaux (Noël, fêtes, etc.)		
Réparation/entretien maison		
Réparation/entretien auto (s)		
Rentrée scolaire		
Vacances		

## **Bibliographie**

ACEF de Lanaudière et ACEF Rive-Sud de Québec, *À vos amours, à vos affaires, information et réflexion pour simplifier la vie à deux*, 2011.

BAILLARGEON, Denyse, *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1991.

BAUDRILLARD, Jean, *La société de consommation. Ses mythes, ses structures*, Paris, S.G.P.P., 1970.

BELLEAU, Hélène, *La solidarité conjugale : Analyse des liens d'amour et d'argent au sein des couples. Aimer et compter ? Droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales*, 2011, 56-73, [www.inrs.ca/helene-belleau?f=publications](http://www.inrs.ca/helene-belleau?f=publications), 20/08/12.

BELLEAU, Hélène, Raphaëlle PROULX, *Le revenu familial, un concept vague et insidieux: Analyse critique et historique des relations économiques familiales*, 2011, Revue internationale Enfances, Familles, Générations, 78-109, [www.erudit.org/revue/efg/2011/v/n15/1008147ar.html?vue...](http://www.erudit.org/revue/efg/2011/v/n15/1008147ar.html?vue...), 20/08/12.

BELLEAU, Hélène, *Quand l'amour et l'État rendent aveugle. Le mythe du mariage automatique*. 2011, [www.puq.ca/.../livres/quand-amour-etat-rendent-aveugle-15546.html](http://www.puq.ca/.../livres/quand-amour-etat-rendent-aveugle-15546.html), 20/08/12.

BÉLANGER, Jean-Pierre et Normand BROUILLETTE, *Le Québec, de l'illusion de l'abondance à la réalité de l'endettement*, Montréal, Fédération des ACEF, 1974.

BOLTANSKI, Luc, *Sociologie critique et sociologie de la critique*, A.M. Métaillé, extrait de texte, version remaniée, tiré de Justice et amour, 1990.

BLOCH, Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Cahier des Annales, 3. Librairie Armand Colin, Paris, 2e édition, 1952, 112 pages. (1re éd. 1949), Les Classiques des sciences sociales.

BRACONNIER, Alain, *Le sexe des émotions*, Éditions Odile Jacob, Paris, 1996.

DUHAIME, Gérard, *La vie à crédit. Consommation et crise*, Québec, PUL, 2003.

DURKHEIM, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 10e édition, 1999.

FOUCAULD, Jean-Batiste et Denis PIVETEAU, *Une société en quête de sens*, Odile Jacob, Paris, 2000.

GELPI, R.-M., et J.-F. LABRUYÈRE, *Histoire du crédit à la consommation*, Paris, La Découverte, 1994.

HENCHOZ, Caroline, *Le couple, l'amour et l'argent*, L'Hamartan, Paris, 2008.

KATONA, George, *La société de consommation de masse*, Paris, éd. Homme et Technique, 1966 .

LIPOVETSKY, Gilles, *Le bonheur paradoxal, essai sur la société d'hyperconsommation*, Gallimard, 2006.

MAISONNEUVE, Jean, *Les sentiments*, Coll. Que sais-je, PUF, Paris, 1993.

MALHERBE, Jean-François, *La démocratie au risque de l'usure. L'éthique face à la violence du crédit abusif*, Liber, Montréal, 2004.

NYMAN, Charlott et Lars EVERSTSSON, *Difficultés liées à la négociation dans la recherche sur la famille : un regard sur l'organisation financière des couples suédois*, Revue Enfances, Familles, Générations, no 2, 2005, p. 18-38.

PINEAU, Gaston, *Les histoires de vie*, Que sais-je, 1996.

RAINVILLE, Bertrand, *Le surendettement, fracture individuelle et sociale*, CIBES de la Mauricie, 2006.

RAINVILLE, Bertrand, *Le crédit à la consommation dans le Québec d'après-guerre*, Mémoire de maîtrise, UQTR, 2007.

ROGERS, Carl, *La relation d'aide et la psychothérapie*, ESF, Paris, (6 e éd.), 1985

STEINER, Philippe, *La sociologie de Durkheim*, La Découverte, Paris, 2000.

TREMBLAY, Marc-Adélar et Gérald FORTIN, *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, PUL, 1964.